

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

« *Castra Dei.* » La situation religieuse des armées d'Alexandre Farnèse
 Le conflit méditerranéen
 Astrid, la Reine au sourire
 En quelques lignes...
 Problèmes socialistes : A propos d'un livre récent
 Encore un ouvrage sur l' « occultisme »

Jean SCHOONJANS
 Hilaire BELLOC
 Jeanne CAPPE
 * * *
 Maurice DEFOURNY
 Comte PEROVSKY

Les idées et les faits : Chronique des idées : Un nouveau livre du Père Martial Lekeux, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

11 novembre, anniversaire de l'Armistice, d'une Victoire qui allait consacrer définitivement la Justice et le Droit, rendre impossible toute guerre nouvelle, établir la fraternité universelle dans un monde débarrassé enfin d'un militarisme odieux, et livré aux forces bienfaisantes de la Démocratie et du Progrès...

Dix-sept années ont passé et il s'en fallut de bien peu que ce 11 novembre 1935 ne se leva sur une lutte fratricide entre deux alliés d'hier, l'Angleterre et l'Italie... Pourquoi? En l'espèce parce qu'au lendemain de l'Armistice jouèrent, tout naturellement mais trop exclusivement, les égoïsmes nationaux. Que ne furent-ils plus clairvoyants! La Grande-Bretagne, qui domina la Conférence de la Paix, s'adjudica la part du lion : toute la flotte et toutes les colonies! Politique à courte vue, abus d'une toute puissance pratique vivant trop dans le présent. L'Italie, dont le concours avait été si précieux, l'Italie fut spoliée. L'origine du conflit actuel est là. On nous dit, et de très bonne source, que le Vatican — et on connaît la politique de Paix du Pape actuel — après avoir soigneusement étudié le problème et surtout la situation de l'Abyssinie, met toute son influence conciliatrice au service d'un règlement pacifique qui confierait à l'Italie les immenses territoires abandonnés d'une Abyssinie qui n'est qu'un mot. De toute évidence la solution est là, et non dans la répression d'une agression qui n'en est pas une, par des sanctions qui, sous prétexte de paix, provoqueraient la plus monstrueuse des guerres.

Puissent les efforts de la plus haute puissance spirituelle aboutir rapidement. A la différence des Etats siégeant à Genève, le Vatican, exclut par la Franc-Maçonnerie de l'aréopage des Nations, n'est pas juge et partie. Lui seul est vraiment au-dessus du conflit. Qu'il considère que l'Italie est fondée en justice et en équité à coloniser, à civiliser la majeure partie de ce que l'on désigne sous le nom d'Ethiopie, paraît acquis. Il faut souhaiter ardemment que ses vues prévalent et que le faux idéalisme d'un juridisme incompréhensif ne multiplie pas ses méfaits.

* * *

Nos notes de la semaine dernière au sujet du conflit italo-éthiopien nous ont valu de nombreuses approbations dont certaines de haute qualité. Nous nous en réjouissons surtout parce que ces félicitations témoignent — comme aussi l'accueil enthousiaste fait à M. Carlo Delcroix, mardi dernier, par des milliers de Belges, et non pas comme on tente de le faire croire, par quelques dizaines d'Italiens — d'un heureux revirement. Le bon sens belge reprend le dessus. Une réaction se dessine contre le « faux universalisme juridique » à l'aide duquel on a essayé d'empoisonner notre opinion publique. De plus en plus on

se rend compte du danger, pour l'Europe et donc en premier lieu pour nous, pouvant résulter demain, si on n'y prend garde et si on ne fait résolument machine en arrière, de l'inévitable confusion qui fit considérer l'Ethiopie — un Etat inexistant... — comme l'égale de l'Italie! Ah! ils se sont joliment fourvoyés les légistes qui n'hésitaient pas, sur la foi de textes équivoques et trompeurs, à comparer l'action de l'Italie en Ethiopie à celle de l'Allemagne, chez nous...

* * *

Rien de plus nocif que de fausses idées claires; rien de plus périlleux que des problèmes mal posés où la réalité est toute différente de l'affabulation.

Si l'affaire était aussi évidente que veut nous le faire croire l'Adresse de l'Union belge pour la Société des Nations, il n'y aurait qu'à signer celle-ci des deux mains et à conjurer le gouvernement belge, avec elle, « de poursuivre sans défaillance [...] la politique d'application loyale du pacte que commandent l'honneur et les intérêts vitaux de la Belgique ». Mais non, voyons, il ne s'agit pas seulement, il ne s'agit même pas en ordre principal de fidélité à une signature donnée! Que si, d'ailleurs, l'essentiel du problème était là, quelle émotion tardive! Quand, mardi dernier, en présentant à un auditoire frémissant le glorieux Carlo Delcroix, le sénateur Victor Waucquez énuméra toutes les dispositions du Traité de Versailles violées par l'Allemagne cyniquement et... impunément, un frisson d'indignation parcourut cette foule. « Succès facile », écrit la *Libre Belgique*. Heureusement, dirons-nous, car voilà qui prouve que l'élite, et il y avait là un public d'élite, comprend encore que le véritable problème est toujours dans la menace allemande qu'aggrave chaque violation du Traité de Versailles, tolérée par les Alliés et tout spécialement par l'Angleterre.

* * *

Pourquoi, brusquement, contre l'Italie une sévérité toute nouvelle pour défendre la bien mauvaise cause d'une Ethiopie sur le compte de laquelle nous fûmes fameusement trompés?

Non, il ne s'agit aucunement d'une agression comparable en quoi que ce soit à celle d'août 1934. Et si nous sommes bien informés, les premiers intéressés, disons les principaux acteurs, les Anglais, ceux dont les décisions de Genève viennent encore de prouver la puissance, se sont rendu compte qu'ils faisaient fausse route. Personne parmi les dirigeants anglais n'a cru un seul instant qu'il s'agissait de défendre le Covenant. Non, l'intérêt anglais : il

**

n'y avait que cela en jeu. Avec Carlo Delcroix nous ne reprochons pas à l'Angleterre de faire la politique de son intérêt, mais nous lui contestons le droit de l'imposer aux autres comme un idéal. Comme l'explique plus loin avec sa franchise coutumière et l'admirable connaissance qu'il a de son pays, notre ami Hilaire Belloc, la propagande anglaise est une chose, la politique anglaise en est une autre, la première étant au service de la seconde. Une Angleterre forte est la meilleure garantie de notre indépendance, mais l'Angleterre est loin d'être infaillible et les fautes de sa politique européenne nous intéressent au premier chef. Or, l'Angleterre a failli commettre une faute énorme. Elle a failli, à la demande de ses marins, s'attaquer à l'Italie sous le prétexte de l'Abyssinie, mais au fond parce que l'Italie nouvelle met en question la maîtrise anglaise en Méditerranée. LE CONFLIT EST LA. Sans M. Laval, peut-être la lutte serait-elle déjà engagée. La France n'a pas marché. Plus que cela, elle a essayé de convaincre les dirigeants anglais de leur erreur. Un bon observateur, retour de Londres, nous a dit sa conviction que la réaction est certaine. Si les techniciens — lisez : l'Amirauté — sont toujours partisans de la guerre (car il s'agit bien de guerre), les hommes d'Etat se rendent compte que l'affaire est mal engagée. Que jouer le sort de la Société des Nations sur un aussi mauvais cobaye que l'Ethiopie allait presque sûrement faire rater l'expérience. Plus le temps passe et plus le monde entier se rend compte que ce que l'on appelle l'Ethiopie n'est vraiment pas à comparer à — *a fortiori* pas à mettre sur le même pied que — un Etat civilisé. L'Angleterre a mal manœuvré et le problème n'est plus que de se dégager en sauvant la face le mieux possible. Et ce ne sera pas l'Italie qui compliquera inutilement un « dégageant » anglais que doit souhaiter quiconque ne veut pas désespérer de l'Europe.

Alors, ce que nous reprochons à l'Union belge pour la Société des Nations et aux avocats du « faux universalisme juridique », c'est d'avoir égaré l'opinion publique belge, c'est d'avoir surpris la bonne foi de beaucoup d'esprits en leur faisant croire que « l'effort actuel de la Société des Nations pour faire échec à l'agression italienne représente pour tous les petits pays une importance décisive ».

Non, ce qui représente une importance décisive pour l'Europe et pour la Belgique, c'est de faire comprendre à l'Angleterre qu'une Italie nouvelle, grande et forte, est vitale pour l'Europe de demain; qu'une Italie humiliée et affaiblie signifie une Prusse renforcée d'autant en arrogance et en puissance, et qu'une Prusse forte sans contrepoids suffisant, c'est la guerre européenne.

L'Angleterre n'a cessé d'encourager la renaissance de cette Prusse-là. Politique regrettable, au premier chef pour nous les plus exposés à une agression allemande. Quel dommage que l'Union belge pour la S. D. N., au lieu de s'obstiner à considérer le conflit actuel comme propice à un essai de résistance de la Société des Nations, comme une épreuve permettant de s'assurer que le Covenant présente pour nous une garantie réelle et que si, à propos d'un conflit entre deux Etats juridiquement égaux (1) de la Société des Nations, dont l'un a été désigné comme l'agresseur de l'autre, une résistance des autres Etats se révèle efficace, nous serons mieux garantis, nous Belges, contre une agression allemande — quel dommage que cette Union belge n'ait pas fait, hier et avant-hier, contre l'Allemagne, le dixième du tapage qu'elle mène aujourd'hui contre l'Italie!

De graves sanctions ont été décrétées. Si elles jouent efficacement, ce sera la guerre. Une guerre qu'il sera bien difficile, impossible presque de limiter. Une guerre, non pas pour défendre une Ethiopie... inexistante, mais pour maintenir l'hégémonie anglaise en Méditerranée. A quel prix? Voilà la question. Les sanctionnistes y ont-ils suffisamment réfléchi? Certes, nous le

répétons volontiers, la Belgique ne pouvait faire cavalier seul. Elle eût pu être plus discrète, mais elle ne pouvait faire un éclat. Ce qui est possible toutefois, c'est de désabuser notre opinion publique, c'est de montrer le problème tel qu'il est et non tel que de vains textes juridiques voudraient le représenter, c'est d'empêcher la Belgique de s'illusionner sur les sanctions en leur donnant on ne sait trop quel rôle de sauvegarde future pour notre sécurité. *Cela n'est pas*. Les sanctions, c'est la guerre, et la guerre, c'est la catastrophe...

* * *

Heureusement, tout n'est pas perdu et nous voulons croire encore que la politique anglaise, qui n'a pas toujours brillé par une vision très claire de la réalité européenne, comprendra avant qu'il ne soit trop tard qu'en amoindissant l'Italie, une Italie assez différente de celle qui fut injustement traitée après la Victoire de 1918, on travaille très exactement pour le roi de Prusse, c'est-à-dire pour la guerre. Et quelle guerre, au service de quelle civilisation!...

* * *

Parmi les lettres que nous avons reçues, l'une, celle d'une haute personnalité, se termine par ces lignes :

« Croyez-moi, si vous voulez rendre service à l'Italie, faites de la propagande pour un compromis honorable, et pacifique. »
« Et si vous voulez rendre service à la Belgique, abstenez-vous soigneusement de toute propagande anti-anglaise. »

Tout à fait d'accord! Si nous sommes pro-italien, si nous pronons le compromis honorable et pacifique, nous ne sommes pas le moins du monde anti-anglais. Nous avouons d'ailleurs que nous ne sommes qu'anti-prussien. Mais ce n'est pas être anti-anglais que de déplorer une certaine incompréhension de la politique anglaise; que de souhaiter que l'Amirauté ne soit pas autorisée à maintenir la maîtrise de la Méditerranée à coups de canon; ce n'est pas être anti-anglais que de former le vœu, qu'acculée par des dirigeants mal inspirés au dilemme énoncé par Belloc : guerre ou humiliation, la puissante Angleterre rejette la guerre et s'arrange pour minimiser l'humiliation; ce n'est pas être anti-anglais, bien au contraire, que d'espérer que Londres comprenne enfin que l'Italie fasciste est une force européenne et qu'une entente équitable avec cette force-là serait bien plus favorable à la paix, qu'une complicité dans le réarmement allemand...

Dans la *Libre Belgique* d'hier, M. Paul Struye — toujours lui! — dont le ton s'est d'ailleurs singulièrement adouci depuis quelque temps, écrit :

Supposons un instant que ce ne soit pas M. Mussolini, mais, par exemple, M. Hitler qui, au mépris d'un traité, et pour satisfaire les besoins d'expansion de son peuple, se soit livré à une guerre d'agression. S'imaginerait-on que pareille voie de fait trouverait en Belgique les avocats qui s'évertuent aujourd'hui à excuser l'entreprise italienne? Verrions-nous l'honorable M. Magnette emboîter le pas à la Nation belge pour réclamer, au profit de l'Allemagne, « justice et équité »? Et assisterions-nous au spectacle inattendu de centaines de Belges acclamant un conférencier allemand qui viendrait faire le procès de notre propre gouvernement?

Nouvel exemple du simplisme juridique le plus déformant et de ce juridisme qui prétend s'en tenir à des égalités juridiques de réalités très diverses. L'Italie n'est pas la Prusse! L'Italie

(Voir suite page 23).

« CASTRA DEI »⁽¹⁾

La situation religieuse des armées d'Alexandre Farnèse

Castra Dei est le titre d'un petit livre vieillot, copieux et naïf, à reliure de parchemin, et dont un des rares exemplaires, qui appartient à l'Université de Louvain, a échappé par le plus grand des hasards à l'incendie du 25 août 1914.

Il porte en première page les indications suivantes : « Caroli a Mansfelt. *Castra Dei*, sive parochia, religio et disciplina militum. Bruxellis, apud Martinum de Bossuyt ». Il date de 1642 et il est enrichi d'une dédicace grandiloquente au gouverneur général don Francisco de Mello.

L'excellent doyen de Sainte-Gudule, vicaire général des armées et aumônier des Princes qu'était alors Charles de Mansfelt, a rédigé en un latin pédant et ampoulé, selon la mode de l'époque, une suite impressionnante de chapitres soigneusement classés, destinés à faire connaître aux lecteurs friands de phraséologie pompeuse, de pensées édifiantes et de droit canonique, tout ce qui concerne la juridiction spirituelle, la mission, le domicile, la dévotion, les bonnes mœurs, la vie et l'organisation religieuses des armées du XVII^e siècle. Faut-il dire que pareil ouvrage se ressent de l'atmosphère pieuse, solennelle et quelque peu puérile de ce XVII^e siècle guindé et — particulièrement en Belgique — ennuyeux?

Messieurs, *Castra Dei* est un livre ennuyeux.

Mais alors, pourquoi en faire l'objet d'une leçon d'ouverture? Je tiens à affirmer tout de suite que je n'ai nullement l'intention d'en faire ici l'analyse. Tel que, l'ouvrage ne présente qu'un intérêt médiocre, mais le sujet qui y est traité mérite qu'on s'y arrête. Un doyen de Sainte-Gudule — fût-il le fils naturel du grand Pierre-Ernest de Mansfelt (2), fût-il aumônier des armées, peut difficilement se montrer compétent dans le domaine militaire, mais il peut éveiller, même à trois siècles de distance, une légitime curiosité touchant les questions sur lesquelles il a disserté.

Je voudrais donc vous faire connaître la vie et l'organisation religieuses de ces hommes que Del Rio (3) a appelés « les chiens de la bergerie catholique » de telle sorte que nous puissions les considérer — je cite Mansfelt — sous la forme angélique de Jacob « *ideo quod eos figuratos existimare possimus, angelico Jacobi apparatu* » avec l'armure sainte « *armatura sancta* », redoutés des ennemis « *quos timeat hostis* », car ils sont les camps

de Dieu « *quia castra Dei sunt* (1) » — ce qu'un illustre jésuite de la même époque et dont nous devons reparler, le P. Saily, exprimait fort honorablement en un français qui ne manque pas d'envolée : « les Machabées, les magnanimes Gédéons, les Samsons sans peur, les Davids toujours victorieux, pour mettre en fuite et exterminer une bonne fois les escadrons madianites, je veux dire les bataillons des infidèles et des hérétiques... »

Nos pères les ont vus à l'œuvre, ces héros d'épopée; pendant un siècle et demi ils ont pu apprécier les agréments de l'occupation des armées espagnoles, des « *Castra Dei* ».

Il semble bien que la mentalité religieuse de ces armées ait peu varié au cours des années. Les soldats du duc d'Albe n'étaient ni plus ni moins sacripants que ceux de Spinola, mais à côté de l'aspect psychologique de ce problème il y a l'autre aspect — administratif celui-là — de l'organisation de cette vie religieuse. Or, il est bien certain que les cadres des aumôneries militaires, comme ceux des tribunaux et de l'administration financière, furent définitivement fixés par Alexandre Farnèse. Il est donc tout indiqué — et ce, en dépit de la date de publication du volume de Charles de Mansfelt — de nous en tenir à la situation religieuse des armées qui ont servi la cause de Philippe II, pendant le dernier quart du XVI^e siècle, sous le commandement d'Alexandre Farnèse.

Par ailleurs, de toutes les armées espagnoles qui occupèrent les Pays-Bas, cette armée de Farnèse fut la plus intéressante, car elle eut la gloire de reconquérir au roi catholique tout le territoire actuellement belge.

C'est de Farnèse que Montpleinchamp a pu dire qu'« il prit les rênes de la Belgique dans une conjoncture désespérante et la remit presque tout entière entre les mains de son souverain (2). »

* * *

Notons, tout d'abord, qu'Alexandre Farnèse est fort pieux. Toutes les chroniques contemporaines le signalent. Montpleinchamp ne tarit pas sur ce chapitre. Pour lui, Farnèse est un vrai saint, et il aurait été considéré comme tel par ses hommes (3). Vasquez prétend même qu'au moment de sa mort il ce serait trouvé à Bruxelles un brave capucin qui aurait eu une vision pour lui faire savoir que le grand homme était en paradis (4). Coloma ajoute qu'en plein hiver Farnèse se dérangeait pour

(1) *Castra Dei*, p. 5.

(2) Cf. BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMP, *Histoire d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, gouverneur de la Belgique*, à Amsterdam, chez Antoine Michils, 1692, p. 322.

(3) *Op. cit.*, p. 72. Cf. P. FEA, *Alessandro Farnese*, Rome, 1886, p. 473 (note).

(4) ALONSO VASQUEZ, *Los sucesos de Flandes y Francia del tiempo de Alejandro Farnese*, dans *Colección de documentos inéditos para la historia de España*, tomes. 72 et suiv., Madrid, 1879, 3^e partie, p. 359.

(1) Leçon d'ouverture des cours à la « Faculté de Philosophie et Lettres », de l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.

(2) Sur Charles de Mansfelt, cf. PAXOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, t. IV, pp. 169-172, Louvain 1764; et *Biographie nationale*, t. XIII, col. 368-369.

Sur le rôle de Mansfelt comme vicaire général des armées, cf. Archives de l'archevêché de Malines, fonds de l'aumônerie militaire. Reg. des ordonn. du vic. gén., n^o 2, pp. 184, 37, 109.

(3) M. DEL RIO, *Mémoires sur les troubles des Pays-Bas (1592-1596)*, édit. Delvigne, Bruxelles, 1892, 3 vol.

assister à la messe, se levant tôt et allant parfois fort loin et à pied (1). Aussi, c'est à ses mérites qu'il doit, paraît-il, d'avoir échappé à la mort lors de l'explosion du fameux pont sur l'Escaut dont dépendait la prise d'Anvers et que le génie infernal de Giannibelli fit sauter en 1585. Il eut soin de faire dire de nombreuses messes d'actions de grâces en l'honneur de sainte Léocadie, vierge et martyre, patronne de Tolède et son avocate, qui le tira de ce pas (2). Nous savons que Farnèse célébrait ses victoires par des *Te Deum*, qu'il faisait chanter des messes de *Requiem* pour ses soldats morts au champ d'honneur (3); qu'il consacrait ses entreprises militaires à la sainte Vierge. Les noms des forteresses qu'il érige sont empruntés aux saints dont il espère la protection : le premier ouvrage autour d'Anvers fut celui de Sainte-Marie et les trois qui suivirent furent ceux de la Trinité (4). Il fait bénir les drapeaux. Il tient compte des jours de fête pour livrer l'assaut (5).

Avant l'attaque il fait mettre ses hommes à genoux pour dire un *Ave Maria* et implorer saint Jacques, *el glorioso Santiago*, patron de l'Espagne (6). Il ne faut pas s'étonner si Vasquez — et il n'est pas le seul — affirme avec la plus grande sincérité qu'à la bataille de la contre-digue de Cauwenstein près d'Anvers, saint Jacques le Majeur en personne apparut et combattit à la tête des Espagnols, *como valeroso capitan*, ni plus ni moins, sur un cheval blanc, « muy resplandeciente », une croix rouge sur le cœur et une épée sanglante en main... Ce genre d'intervention de saint Jacques était d'ailleurs assez courant (7).

Farnèse fait lire au moment du combat, la liste des indulgences plénières et autres que le pape Grégoire XIII accorde aux combattants (8). Il encourage de ses aumônes les confréries de la sainte Vierge (9) — que sais-je? Le Pape lui envoie le chapeau et l'épée de défenseur de la sainte Eglise (10).

Un homme d'une telle qualité — du moins s'il faut en croire les Mémoires des officiers de son époque — devait naturellement animer d'un grand esprit de piété l'armée dont il était l'exemple, « de façon, dit le P. Sully, qu'elle estoit comme d'un amour angélique, toute enflammée (11). »

* * *

Qu'était cet « amour angélique »?

Les Espagnols, bien plus que les Wallons, hauts et bas-Allemands, Italiens, Irlandais et Albanais qui servaient sous les ordres du duc de Parme, ont manifesté la vivacité de leurs sentiments religieux. Rares étaient chez eux les circonstances où ils ne voyaient pas l'occasion d'extérioriser un acte de foi catholique. Leur piété les suivait jusque dans leurs brigandages les plus criminels. Lors de la Furie espagnole d'Anvers, par exemple, les régiments des mutins qui devaient se rendre si tristement célèbres par l'horrible sac de la ville, s'y présentèrent précédés d'un étendard orné d'un côté de l'image du crucifix et de l'autre d'une figure de la Vierge (12).

(1) COLOMA, *Les Guerras de los Estados bajos* (1588-1599), Anvers, 1625, pp. 73 et suiv.

(2) VASQUEZ, *op. cit.*, t. II, p. 31, « Santa Leocadia... le sacó de aquel miserable conflictó ».

(3) MONTPLEINCHAMP, *op. cit.*, p. 223.

(4) IDEM, pp. 212-213.

(5) IDEM, p. 229.

(6) Pp. 221 et 147, et VASQUEZ, *op. cit.*, p. 60.

(7) VASQUEZ, *op. cit.*, p. 63.

(8) MONTPLEINCHAMP, *op. cit.*, pp. 114-115.

(9) VASQUEZ, *op. cit.*, t. III, p. 358.

(10) *Op. cit.*, t. II.

(11) THOMAS SAILLY, S. J., *Mémorial testamentaire en faveur des soldats combattans sous l'estandart de la crainte de Dieu*, Louvain, 1622, I, p. 74, voir lettre du P. SAILLY à Ran. Farnèse, sur la piété de Farnèse (20 février 1593), citée dans Montpleinchamp, p. 307.

(12) Cfr. B. DE MENDOÇA : *Commentaires sur les événements de la guerre des Pays-Bas* (1567-77), éd. G. Guillaume, Bruxelles, 1860-63, 2 vol. et F. PERRENOT DE CHAMPAGNY : *Mémoires*, éd. Robaulx de Soumoy, Bruxelles, 1860.

Lors de l'entrée triomphale mais trop tardive de Farnèse à Maestricht, il trouva la ville horriblement pillée par ses propres troupes — *una fiesta jamás vista* — et celles-ci revêtues des dépouilles des habitants. Farnèse faillit mourir de colère en voyant venir à sa rencontre vingt-quatre officiers « avec l'étendard du Très Saint Sacrement volé dans la collégiale »...

L'ardeur des sentiments religieux allait parfois jusqu'à produire des prodiges. Qu'il y eût des miracles dans les camps de Dieu, c'est chose toute naturelle.

La plupart des auteurs contemporains ont gardé le souvenir de la tragédie religieuse qui s'attache à l'épisode de l'île de Bommel : à la fin de l'année 1585 don Francisco de Bobadilla se trouvait cerné dans l'île, avec trois tercios espagnols. Il y eut un moment de désespoir total. Puis ce furent des prières publiques, des promesses solennelles de ne plus jurer, des confessions générales au P. de Santesteban, O. S. F., qui parvint, sans peine, paraît-il, à disposer tous ces hommes au martyre. Une telle débauche de bons sentiments ne pouvait manquer de provoquer une intervention surnaturelle. Un soldat creusant un trou découvrit une image de l'Immaculée Conception. Une confrérie fut tout de suite constituée et le 8 décembre une gelée prodigieuse — le miracle attendu — couvrait de glace un bras de mer et permettait la délivrance. « Ceste nacion favorite de la Mère de Dieu sortit de l'isle en triomphe (1). »

« Ceste nacion favorite de la Mère de Dieu ! »

Peut-on pousser plus loin l'ironie? Il faut réellement un effort de compréhension pour admettre la sincérité des annalistes de jadis quand on songe à ce qu'était une armée des temps modernes (2). C'est un fait universellement vérifié qu'une armée se recrute parmi les va-nu-pieds les plus équivoques, avides d'aventures et surtout de butin. Et dans notre pays, « en la Belgique où Mars tient sa cour ordinaire (3) » nous en avons gardé de lugubres échos.

Il faudrait une longue étude pour faire revivre l'état psychologique et moral de ces gens — « une bande de voleurs », dit del Rio — et pour dénoncer leurs « exactions intolérables, incursions, bransatz et volleries, spécialement les continuelles foules, mangeries, oultraiges et dégats » (4). La licence effrénée de la soldatesque est un phénomène constant et qui n'est nullement exclusif au XVI^e siècle : « Quand le soudard ne détruit plus, il faut qu'il pêche (5). »

Castra Dei est bourré de chapitre édifiants « de militum observationibus : de presentia Dei, Pietas, castitas, modestia, mansuetudo, voluptatum fuga, sint frugales, sint continentes, sint ergo alios humani... Il y en a ainsi une suite interminable.

A quoi pensait donc le doyen de Sainte-Gudule? Il soupçonne tout de même qu'il se trouve des brebis galeuses dans le troupeau du Bon Pasteur « vitam degenerem transigentes in potibus, ebrietibus, otio, crapula, immunditiis (6) ». Avec prudence il parle de violation d'asiles et d'églises, d'assassinats, incendies, fausse-monnaie, banditisme, rapt et crimes contre nature (7).

Le P. Sully y met moins de formes pour dénoncer « les soldats qui se penchent sur marets et fleuves débordés de vices énormes... et l'ordure de leurs sales péchés (8)... »

(1) MONTPLEINCHAMP, *op. cit.*, pp. 238-239, et VASQUEZ, *op. cit.*, II, pp. 116 et suiv.

(2) Sur la composition de l'armée de Farnèse voir L. VAN DER ESSEN, *Alexandre Farnèse*, t. II, pp. 7 et suiv., Bruxelles, 1934.

(3) MONTPLEINCHAMP, *op. cit.*, p. 59.

(4) GACHARD, *Actes des Etats généraux de 1600*, collection sur les anciennes assemblées nationales de la Belgique, Bruxelles, 1849, p. 436.

(5) HENNE, *Le Règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas*, t. III, p. 203, Bruxelles, 1858.

(6) *Castra Dei*, p. 68.

(7) *Op. cit.*, p. 82.

(8) THOMAS SAILLY, S. J., *Mémorial testamentaire*, I, p. 86.

De l'armée catholique montait un concert de jurons qui dépasse l'imagination.

Les mesures les plus draconiennes, les châtiments exemplaires restaient sans effet (1). « Les soldats, écrit un des nôtres qui les connaissait bien, profanent les saints sacrements, pillent les églises, blasphèment le nom de Dieu et de ses saints et se comportent comme ennemis jurés de Dieu et du pays (2). » « C'est horreur, dit-il, les ouïr. Personne ne fait plus conscience de prendre nostre bon Dieu par le teste, corps et ventre, luy reprochant indignement son sang et mort pour nous tant courtoisement enduré. Chascun présume de renier Dieu, baptême, sa benoïcte mère et les saints du Paradis qui est chose tant exécutable (3). »

On boit dans les camps de Dieu.

Carnero raconte qu'en 1590 au retour de la première campagne de France la majeure partie de l'armée de Farnèse, et la presque totalité des Allemands qui la composaient, fut anéantie simplement parce que « n'étant pas habitués à boire de l'eau, dit-il, ils burent à même leurs morions de fer, une telle quantité de mauvais vin qu'ils moururent d'entérite » (4).

« Mais, remarque judicieusement le P. Saily, ne dirons-nous rien des grands et des seigneurs qui, en l'appareil de leurs banquets, mettent en ordre et dressent des rangs de verres et gobelets ainsi que quelque escadron rangé (5)?... »

C'est à peine si je puis effleurer la pénible question du martyre que les habitants eurent à endurer de la part de ces vauriens « Qui pouvait proférer de bouche ou mettre en escript le centième part de volerie, pillerie, larrecins, ravissements des personnes et homicides qu'ont fait les gens de guerre » (6)?

Jusque dans les églises et les monastères où le pillage avait dépassé les bornes du vraisemblable « pour comble de meschanceté, se voyant dispensés en toute sorte de malfaire... par une rage plus que brutale, se sont avancés » à commettre des crimes « en tel estat et disposition que c'est un horreur d'y penser et abomination de le dire » (7).

Il faut songer que l'habitant fût-il le curé du village, devait entretenir le soldat avec sa famille souvent; et les dames — les « garces » disait-on — qui suivaient ces *senores soldados* ont laissé le plus détestable des souvenirs (8). Le pieux P. Saily trouve pour les désigner, des expressions d'une telle force qu'il faut renoncer à les redire devant un auditoire qui mérite le respect.

Farnèse lui-même était pris d'une immense tristesse devant la misère, le désespoir de ce pauvre pays dont il ne cesse de décrire les plaies dans ses lettres à Philippe II (9).

Les exactions, les taxes, les branscattages, c'est-à-dire la contribution forcée sous menace d'incendie, se sont prolongés pendant un siècle.

Si encore on n'avait eu à redouter que les armées régulières, mais il y a les bandes de « patrouilleurs » autrement dit : *vrij-bueters* qui travaillent pour leur propre compte (10). Tout cela

au grand dam des malheureux « contrainctz à leur désolation et totale ruine abandonner leurs maisons et avec leurs pouvres femmes et enfants mendiantz parmi les champs, périr en toute calamité » (1), *seer jamerlich zijn verdorven* (2).

Cette situation s'étendait à la totalité du pays (3) « tant dedens que dehors les villes il ne reste quasi plus riens, sinon un très grand crève-cœur » (4).

Ce tableau, si pitoyable soit-il, serait incomplet si je ne signalais l'institution — il n'y a pas d'autre mot — des mutineries (5). Lorsque les troupes n'étaient plus payées — et c'était généralement le cas, — elles s'organisaient en soviets sous les ordres d'un élu et d'un conseil révolutionnaires et entreprenaient de se payer aux frais de l'habitant, d'une manière en quelque sorte « scientifique ». Le pillage avait un caractère plus solennel mais aussi plus atroce. Il était précédé d'une sommation en règle (6) et « s'il y a faute vous voirez le festin que nous vous ferons, car nous sommes lassés de mettre la main à la plume... » (7).

La furie espagnole ne fut qu'un épisode de mutinerie et nous savons quel carnage ce fut.

Après cela on se demande comment le Rév. Ch. de Mansfelt a pu écrire : *Miles est injuriarum vindex seu innocentiae defensor, et instrumentum Dei* (8). Vengeur des maux, défenseur de l'innocence, instrument de Dieu... et ailleurs : *Sunt oppressorum defensores, injustorum vindices...* le bourgeois, le provincial, le paysan les aiment, dit-il, *quos amet civis, suburbanus, agrorum cultor... quia angeli Dei sunt.* (9)

A l'époque où le pieux auteur parlait des « camps de Dieu », un soldat déserteur échappé de ces camps divins pendant le siège de Berg-op-Zoom de 1622, se voyait arrêté par les ennemis et comme on lui posait la question habituelle : « D'où venez-vous? » il eut au moins la franchise de répondre : « D'inferno! » je viens de l'enfer (10).

Castra Dei!...

* * *

Il était indispensable de donner ce tableau de la vie religieuse des armées avant de parler de l'administration religieuse : dans ces armées, il y avait des aumôniers militaires.

Est-il besoin de dire « qu'il y avait grande nécessité de personnes religieuses et de bonne vie pour administrer les sacrements » dans un tel milieu? Cette phrase revient continuellement dans les documents de l'époque : *necesidad de personas religiosas y de buena vida* (11)...

« L'origine de cet office, opine Mansfelt, remonte à Constantin le Grand (12). » Quoiqu'il en soit, c'est sous Charles-Quint, en 1552, qu'il fut décidé qu'à chaque bande d'ordonnance serait attaché un chapelain (13), et c'est sous le gouvernement d'Alexan-

(1) *Ibid.*, lettre du 11 décembre 1581.

(2) *Ibid.*, lettre du 26 juin 1582.

(3) Voir à titre d'exemple, PRAT, *Histoire d'Arion et de la province du Luxembourg*, t. II, Arion 1874, pp. 55 et suiv.

LEYSENS, *Geschiedenis van Aerschot*, Aerschot, 1852, p. 8.

MICHELSEN, *De verwoesting van Brecht in 1584*, Brecht, 1889.

(4) GACHARD, *Actes des Etats généraux de 1600*, Bruxelles 1849, p. 846.

(5) Sur l'organisation systématique des mutineries, voir, outre les principaux mémoires déjà cités :

L. DE TORRE, « Los motinos militares en Flandes », dans *Revista de archivos bibliotecas y museos*, 1912, 3^e série, tt. XXVI, XXVII, XXVIII, XXX et XXXI et « Biblioteca Nazionale » de Naples, ms XI, F. 2, *Trattato dell'ammolinati*. (Mutinerie d'Hoogstraeten et négociations du nonce Ott. M. Frangipani avec les mutins.)

(6) GACHARD, *op. cit.*, p. LXII, AR, pap. d'Etat, reg. lettres-missives, 1^{er} janvier 1600.

(7) *Op. cit.*, p. 389, note.

(8) *Castra Dei*, p. 67.

(9) *Op. cit.*, p. 5.

(10) LONCHAY, *La rivalité de la France et de l'Espagne (1633-1700)*, chap. II, p. 64; *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Ac. royale L'IV, pp. 33-65, Bruxelles 1896.

(11) A. R., Secrétairerie espagnole, d'Etat et de guerre, reg. 7, f^o 136.

(12) *Castra Dei*, p. 57.

(13) HENNE, *op. cit.*, p. 100.

(1) VASQUEZ, *op. cit.*, t. II, p. 335.

(2) JAN WILLOT, *Discours sur les excessives misères qu'endure le pauvre Pays-Bas*, 1595, publ. Ch. Ruelens, Bruxelles, 1874, p. 17.

(3) *Op. cit.*, p. 47.

(4) ANTONIO CARNERO, *Historia de las guerras civiles que la avido en los Estados de Flandes desde el año 1559, hasta el de 1609, etc.*, Bruselas, 1625, p. 252.

(5) SAILY, *op. cit.*

(6) WILLOT, *op. cit.*, p. 25.

(7) GACHARD, *Analectes historiques B. C. R. H.*, 1869, p. 311, cité par P. Michel. « La physionomie d'une armée à la fin du XVI^e siècle » dans *Revue Générale*, octobre 1924, p. 459.

(8) Cf. MICHEL, *op. cit.*, *Les remontrances des curés et recteurs de Remich* (Luxembourg), Archives de Naples, carte farnesiane, f^o 1646.

(9) GOSSART, *La domination espagnole dans les Pays-Bas*, p. 283.

(10) Archives générales du Royaume (AR), correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, circulaires et manuscrits, n^o 1878b, *ibid.*

(11) Cf. AR, Fonds du Conseil privé, registre espagnol, carton 1196.

dre Farnèse que l'organisation des aumôneries fut décidément fixée en 1579.

A la demande du gouverneur, l'autorité suprême en fut donnée à Louis de Berlaymont, évêque de Cambrai, à titre de légat apostolique (1). Ce n'est qu'en 1597 que cette charge sera conférée à l'archevêque de Malines, par le pape Clément VIII (2).

C'est à cette date également que remonte la désignation apostolique officielle, déjà demandée au pape quatre années plus tôt, du vicaire général délégué à titre d'aumônier en chef, Mgr Francisco de Umara (3). Figure bien attachante que ce Francisco de Umara!

Umara n'était pas le premier à exercer ces fonctions. En 1583, le P. Claudio de Midolla, O. S. F., avait porté le titre (4). Mais il y avait de longues années déjà qu'Umara était à la tête de l'aumônerie lorsque sa nomination canonique fut publiée.

Prêtre espagnol, chapelain de Don Juan, il avait été remarqué par Farnèse et chargé par l'évêque de Cambrai de surveiller les moines qui servaient dans l'armée.

Déjà en 1582 il avait été nommé majordome administrateur de l'hôpital militaire de Malines (5). Farnèse lui assure un traitement de 100 écus par mois (6) et l'examen des registres de la Secrétairerie d'Etat et de guerre aux Archives du Royaume révèle que le rayon d'action de l'aumônier en chef était très vaste. Il s'occupe des affaires de succession des officiers décédés (7), des affaires matrimoniales, il aide l'auditeur général, il a le droit d'arrestation.

Les archives farnésiennes de Naples contiennent, d'autre part les preuves du dévouement d'Umara. Il se penche avec un zèle louable sur les besoins matériels et moraux de ses subordonnés, des soldats et même de la population qu'il essaye de soulager du poids de l'occupation, et tout cela *con toda modestia y buenterrmino* (8). C'est sans doute pour récompenser son dévouement que Farnèse obtint pour le vicaire général, en 1586, la dignité de protonotaire apostolique. Avant de mourir, Farnèse fera l'éloge de son protégé auprès du pape (9).

La mort de son protecteur sera pour Umara le point de départ d'un long calvaire. Créature de Farnèse, il sera l'objet de la part des nouveaux maîtres d'une foule de tracasseries : on suspectera son honnêteté comme majordome de l'hôpital (10). Un des premiers actes de l'archiduc Albert sera de le révoquer. Avec beaucoup de dignité; le prélat se plaindra de ces injustices, de la « surveillance diabolique » et des faux témoignages dont il est victime (11), et en 1601 il retournera en Espagne.

Tel est le chef. Et les aumôniers militaires?

En principe il y a un chapelain par compagnie et à chaque

(1) Sur l'organisation des aumôneries militaires, voir JOS. LEFÈVRE, « L'aumônerie militaire à l'époque de l'archiduc Albert (1598-1621) », dans *Revue de philologie et d'histoire*, 1928, pp. 113 et suiv.

(2) Archives de l'évêché de Gand. B. III, 14bis, *copla brevis apostolici pro cura castrorum*, 20 février 1597.

(3) *Ibid.*, B. III, 14ter et 14quat., Sur Umara, voir L. VANDER ESSEN, *Documents concernant le vic. gén. Fr. de Umara*, Louvain, 1911, A.H.E.B., 3^e s. VII (XXXVII), Arch. Borghèse, III, 59, C.

(4) A. R., Secr. esp. d'Etat et de guerre, reg. 10, fol. 133, 134.

(5) A. R., Secrét. d'Etat et de guerre, reg. 7, patente du 18 octobre 1582 et instruc. du 2 décembre 1583, reg. 8, fol. 198 et suiv.

(6) *Ibid.*, reg. 7, fol. 11.

(7) *Ibid.*, reg. 8, fol. 198.

(8) Grande Archivio di Napoli (A.N.) Paesi-Bassi, fascio. 1638. Copie d'une déclaration de 38 ecclésiastiques de l'armée de Farnèse pour protester contre des calomnies qui se sont élevées contre le vicaire général auprès de l'évêque de Cambrai.

(9) Pasture, Arch. vat., Archives Borghèse, lettre du 10 novembre 1592, série IV, l. 280, fol. 27, 1910, B.C.R.H., t. 79.

(10) A. R. — Secr. Etat et Guerre, reg. 24, fol. 396.

(11) A. N., fasc. 1671, lettre d'Umaré à Cosinio Masi, Bruxelles, 17 novembre 1596 et fasc. 1722, id. du 15 janvier et du 27 février 1599.

Sur les archives de Naples, voir CAUCHIE et VAN DER ESSEN, *Inventaire des Archives de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques*, Bruxelles, 1911.

tercio ou régiment est attaché un chapelain-major, cappellan-major, et un predicador.

Ces derniers sont assimilés aux officiers supérieurs. Dans les places fortes sont installés des curés.

Les prédicateurs sont presque toujours docteurs ou licenciés en théologie « teologos » ou « licenciados » (1). Ils sont payés à raison de 25 écus tandis que les chapelains n'en ont souvent que 8.

Autant que possible, l'aumônier est choisi dans la nation de la compagnie à laquelle il est attaché. Lorsqu'en 1587, Farnèse réformera l'organisation religieuse de son armée, il tiendra compte du fait qu'on parlait sept ou huit langues dans cette armée et que le chapelain devait se faire comprendre (2).

Il vient des aumôniers de partout, d'Espagne, d'Italie, d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne, même des Balkans : Dmitri Calice, prêtre grec a servi pendant trois ans dans la cavalerie albanaise (3), il vient toute sorte d'aumôniers, depuis l'humble moine en rupture de ban, le « clerigo » séculier équivoque, jusqu'à l'archevêque Mac Samragan, primat d'Irlande qui abandonne tout pour servir la bonne cause (4). Par je ne sais quel phénomène de réaction, il se trouvera peu d'aumôniers belges dans les régiments wallons et bas-allemands des Pays-Bas, mais beaucoup à l'étranger (5).

Rien de plus pittoresque, que ce panorama ecclésiastique de l'épopée farnésienne. On y trouve toutes les variétés monastiques : des dominicains, carmes, augustins, bénédictins, l'ordre de la Victoire, de la Merci, de la Trinité, de Saint Guillaume, de Saint François surtout; des jésuites aussi, mais ceux-ci constituent un groupe totalement séparé des autres; nous en reparlerons. Les clerigos ou presbyteros, séculiers sont assez nombreux — certains gardent leur titre de caballero, venus de partout « para servir a su Majestad » pour servir sa majesté; véritable « armée du salut », héroïque et débraillée (6) animée d'un zèle apostolique admirable et d'un esprit d'aventure parfois inquiétant.

Généralement les chapelains sont à la hauteur de leur mission (7) et quelle mission ! On cite des exemples de dévouement héroïque. Tel P. Miguel Hernandez, S. J., sauve les habitants d'une place fortifiée de la férocité des vainqueurs (8). Tel Fray Pedro Almerique O. S. F., voyant deux bandes de mutins sur le point de s'entre égorger accourt avec le Saint-Sacrement et oblige tout le monde à tomber à genoux en pleurant d'émotion (9). Nous connaissons le cas du P. Santesteban, le thaumaturge de l'île de Bommel.

D'autres, sans aller jusqu'à une telle grandeur n'en sont pas moins remarquables : Fray Mateo de Aguirre s'est battu comme un forcené, frappant les soldats du Béarnais à coups de crucifix — « con un cristo en la mano » — et resta sur le champ d'honneur (10). Ce héros était également franciscain.

Toutefois, nous ne devons pas nous faire d'illusions. Les aumôniers militaires ne représentaient pas, tant s'en faut, le meilleur du clergé. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'ils en constituaient nettement l'élément le moins recommandable.

Les citations très nombreuses de registres de l'armée octroyant

(1) A. R., Secrét. Etat et guerre, reg. 8, fol. 12 et 87, passim.

(2) VAN DER ESSEN *Les Archives farnésiennes de Naples*, p. 264, n° 3.

(3) A. R., Secrét. Etat et guerre, reg. 8, fol. 131.

(4) *Ibid.*, reg. 11, fol. 9.

(5) *Ibid.*, reg. 185, fol. 275.

(6) A. R., Secrét. Etat et guerre, reg. 7, fol. 135, les chapelains sont mal payés, « carestia de victuallas »...

(7) *Ibid.*, le reg. 8 cite de nombreuses récompenses « aynda de costa » pour bons services des chapelains.

(8) VASQUEZ, *op. cit.*, I, pp. 185 et suiv.

(9) CARNERO, *op. cit.*, p. 242.

(10) VASQUEZ, *op. cit.*, II, pp. 457, et suiv.

une récompense de quelques écus à des chapelains « ayant bien mérité » ne prouvent rien, ce sont des formules d'administration. Par contre l'insistance avec laquelle les contemporains réclament des « chappellains de bonne vie en chacune compagnie, célébrant tous les jours la messe, pour maintenir entre les soldats la crainte de Dieu » prouve beaucoup (1).

Du reste, le bon sens ne nous dit-il pas qu'une activité si belle qu'elle soit, déployée en pareilles circonstances, à pareille époque, suppose tout de même un caractère assez aventurier et prête à suspicion ?

Et ce n'est pas seulement vrai au XVI^e siècle, pour les armées catholiques. Dans les armées protestantes de l'Allemagne au XVII^e siècle les aumôniers n'étaient-ils pas les théologiens ratés *verbummelten Theologiestudierende*, vagabonds et buveurs, *die ausser der Biebel nie ein Buch in Händen gehabt hatten* ? (2).

Cette étude se présente donc avec un piment de scandale. Hélas ! oui, il y eut des scandales ecclésiastiques qui firent trop de tapage pour que nous puissions les passer sous silence. Deux franciscains se sont particulièrement signalés comme indésirables : Fra Marcello Marsa et Fra Antonio Granata. Ils sont l'un et l'autre Italiens.

Le frère Marsa vient de Rome et sert dans la nation espagnole (3). C'est en 1592 que commencent ses démêlés avec la justice et avec l'autorité ecclésiastique. Ce révérend a fait le trafic des reliques prétendument reçues du Père gardien de Bruxelles, le P. Egide : ces reliques, les têtes de saint Valérien, de sainte Tècle, de sainte Catherine et de sainte Brigitte, il en a faussé les sceaux (4). L'affaire des reliques des vierges de Cologne n'était pas encore terminée cinq années plus tard (5). Marsa fut emprisonné pour cette pieuse escroquerie. Il faut dire qu'il se conduisait fort mal. A Mariembourg, comme le nonce voulait l'éloigner de là, il a tiré l'épée contre l'officier de justice qu'on lui envoyait. Il a des relations équivoques, porte des habits laïcs et possède des chevaux (6) ; il a un enfant d'une douzaine d'années et il serait hérétique (7). Bref, le vicaire général eut bien des ennuis avec le frère Marsa.

Mais ce fut peu de chose en comparaison des énormes difficultés qu'entraîna l'affaire du frère Antonio Granata.

Ce remuant fils de Saint-François, « vu sa qualité et sa vertu », était arrivé comme Predicador et commissaire des aumôniers de son ordre, en 1588, « afin d'édifier par sa doctrine et son bon exemple (8) ». Mais l'année suivante il se trouvait déjà en prison sous l'accusation de mœurs inavouables ; il se démena avec tant d'énergie que l'archevêque de Cambrai décida un « non-lieu » ; il fut libéré (9). Il parvint à garder la confiance du secrétaire de Farnèse, Cosimo Masi (10). Mais en dépit de toute son audace, de son aplomb, de son adresse, il finit par lasser son protecteur. Celui-ci dut bien se rendre à l'évidence et avouer que Granata était un étrange personnage : il a chanté, un luth à la main, des chansons peu liturgiques chez l'évêque d'Anvers, il porte fourrures et chaînes d'or, il a visité des couvents de nonnes se

faisant passer pour un monseigneur, réformateur de Sa Sainteté, il y a extorqué des cadeaux, du linge. On a appris qu'il avait déjà été en prison d'Inquisition. A Spa, où il avait prétendu se rendre auprès de Farnèse, il provoqua un esclandre colossal devant l'électeur de Cologne où il se battit avec un domestique qui l'accusait de choses innommables. Il s'enfuit de là, mais on a dû finalement l'incarcérer dans la forteresse de Tournai. Sa cause a été déferée à Rome auprès du nonce Frangipani, évêque de Tricorico (1). L'archevêque de Cambrai, à la suite des calomnies qu'il vomissait contre Mgr Umara, l'a banni de l'armée (2). Il a fallu aviser de l'affaire le chapitre général de Rome (3). Cette fois, Masi l'abandonne tout à fait (4). Un religieux romain viendra s'assurer de la personne du fougueux confrère pour l'amener à la Ville Éternelle (5). Le dossier de ce procès peu banal repose dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Naples.

Ce diable d'homme s'est défendu avec une incroyable violence, se déclarant martyr pour avoir prêché la vérité et converti les pêcheurs. Et d'ailleurs, déclare-t-il dans un de ses longs et savoureux plaidoyers : « Je sais bien pourquoi on me persécute, c'est pour me mettre dehors, moi et mes frères franciscains, et les remplacer par des jésuites ! Mais saint François punira les persécuteurs de son ordre ! (6) ».

Il exagère. Mais peut-être y a-t-il un fond de vérité dans son accusation. D'ailleurs, l'idéal religieux et la discipline monastique étaient d'une qualité bien supérieure dans la jeune Compagnie de Jésus et les jésuites du temps, comme le P. Strada, signalent la chose avec une discrète humilité (7). Il est bien certain que Farnèse a toujours témoigné une extrême bienveillance aux fils de saint Ignace (8), et que ceux-ci avaient su inspirer aux troupes espagnoles et autres, un respect tel, qu'elles en oubliaient parfois leur férocité (9). De prime abord ils avaient témoigné au duc de Parme un dévouement qui justifiait largement ses bonnes dispositions à leur égard (10). Bref, en 1587, Farnèse sollicita l'établissement d'une mission castrale jésuitique (11).

Le fondateur et l'animateur de cette mission fut un Bruxellois, le P. Thomas Saily (12). Il importe peu de savoir s'il existait un malentendu entre franciscains et jésuites ; par contre on n'est pas fâché, après avoir considéré deux lamentables types de défenseurs du droit que la nation italienne nous avait fournis *para servir a Dios y a su Majestad*, de saluer enfin l'homme qui incarne le type de l'aumônier militaire belge. Cet homme qui « était la vivante image de la pauvreté » (13) se présente devant Farnèse, le 8 septembre 1587. « Il avait alors trente-quatre ans. Il revenait de Moscovie où il avait accompagné le P. Possevino et il avait à remettre au duc de Parme des lettres du roi Etienne Batori. Il était entré au noviciat des jésuites alors qu'il était

(1) A. N., fascio 1649, L. de Masi à Ranuccio Farnèse, Bruxelles, 31 août 1593.

(2) *Ibid.*, 30 décembre 1593.

(3) A. N., fascio 1661, 30 décembre 1593.

(4) A. P., C^o 1592-1593, fasc. 2, lettres de Masi à l'arch. de Cambrai et au nonce Frangipani, des 7 et 28 mai 1593.

(5) *Ibid.*, C^o 1594-1597, fasc. 1.

(6) A. P., C^o 1584-1589, 6^e fasc., Granata à Masi, Mons, 13 novembre 1589.

(7) FAMIANO STRADA, *De bello belgico*, trad. DU RYER, Bruxelles 1739, t. II, p. 222, l. 8.

Sur Strada, cf. MORERI, *Dictionn. hist.*, t. VI, p. 406, Paris 1725.

(8) MONTPLEINCHAMP, *op. cit.*, pp. 256-257.

(9) VASQUEZ, *op. cit.*, I, pp. 185 et suiv.

(10) A. N., fol. 1684, let. du provincial Franç. de Coster, 28 novembre 1586.

(11) Cf. STRADA, *De bello belgico*, Decas, 2^e l. 8^e édit. 1648, pp. 530-535.

(12) Sur Saily, voir : DE BACKER et SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Société de Jésus*, t. VIII, 1896, p. 403. *Précis historiques*, par ED. TERWECOREN, 1859, 8^e année, 1^{er} sept., pp. 393-394 tiré de C. SMET, *Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*, t. III, p. 188 (en flamand) *Ménologe de la Compagnie de Jésus*, par E. GUILHERMY, « Assistance Germanie », 2^e s., 1^{er} part., Paris 1899, VIII, mars, p. 292 et suiv. MONTPLEINCHAMP, *op. cit.* pp. 257 et suiv. — *Del Rio*, *op. cit.* pp. 75 et suiv. et *Biographie nationale*, notice du P. PONCELET qui résume toutes les autres.

(13) MONTPLEINCHAMP, *Op. cit.*, p. 259.

(1) WILLOT, *op. cit.*, p. 42.

(2) VON BONIN, « Zur Geschichte der Heeresversorgung », *Deutsche Zeitschrift für Kirchenrecht*, XXI Band, 2^e Heft Tübingen, 1911, p. 289. (N. Staatsarchiv de Berlin, rep. 9 K., fasc. 28.)

(3) A. R., Secrét. Etat et guerre, reg. 14, fol. 52, 7 juin 1592. Marsa aura 20 écus par mois, vu « su doctrina, buen zelo y letras ».

(4) A. N., fasc. 1631, Procès-verbal de l'interrogatoire de Marsa devant les députés du Sénat de Cologne, 14 octobre 1592.

(5) A. N., fasc. 1671, lettre du P. Saily à Cosimo Masi, 7 novembre 1597.

(6) A. N., fasc. 1631, Juan de Vera à Masi, Cologne, 12 octobre 1592.

(7) A. N., *ibid.*, du même, Cologne, 19 août 1592.

(8) A. R., Secrét. Etat et guerre, reg. 11, fol. 90, 13 novembre 1588.

(9) Archivio di Stato de Parme (A. P.), Carteggio Farnes, 1584-1589, 6^e fasc., Lettres de Granata à Masi du 13 novembre 1589, et C^o 1586-89, 3^e f.

Voir VANDER ESSEN, *Les archives farnésiennes de Parme au point de vue de l'histoire des anciens Pays-Bas cath.*, Bruxelles, 1913.

(10) *Ibid.*, 22 novembre 1589.

déjà chanoine (1). Il fit sur Farnèse une impression si profonde que celui-ci l'obligea à rester auprès de lui comme son confesseur particulier. Pendant vingt ans le P. Saily se dévoua désormais à la cause de l'armée. Il avait au début trouvé le temps de prêcher aux soldats. Son succès avait été inouï. Il avait dû demander de l'aide. Des confrères accoururent et l'apostolat des camps commença. Accueillis par Farnèse et à ses frais, les vingt-quatre premiers aumôniers jésuites envoyés par le général de l'ordre, furent inscrits aux cadres de l'armée et firent merveille : *gran fructo* (2). Au milieu de ses confrères actifs, irréprochables, silencieux malgré leur fatigue et leur indigence (3), Saily se dépensait avec une abnégation émouvante. Il contracte la peste en soignant des soldats près de Wesel, mais il guérit à la suite d'un vœu; il saisit cette occasion pour organiser le culte de la sainte Vierge dans les camps (4). « Jour et nuit il était à l'aide des moindres soldats et aucunes fois il passa par la grêle des mosquets, par les rivières à la nage pour administrer les blessés (5) ». Intrépide devant l'ennemi, il l'était encore devant ses propres soldats quand il s'agissait de sauver les populations civiles de la furie des vainqueurs, comme il le fit à Doullens (6). Son zèle dévorant devait d'ailleurs l'entraîner bien au delà de son apostolat dans les armées de terre. La flotte recevra bientôt une mission de jésuites (7). Mais l'œuvre capitale et durable de Saily fut la mission des camps.

On sait combien la Compagnie de Jésus a toujours pratiqué le culte de la discipline. Rien n'est plus suggestif à cet égard que cette merveilleuse institution des aumôneries. Nous possédons le catalogue des Pères destinés à cet effet (8). Tout y est prévu : il y a un *superior missionis* — Saily — un *procurator*, des *consultatores*, un économiste, six domestiques, deux chariots et cinq chevaux.

La vie des religieux est rigoureusement soumise à de rigides instructions : leurs messes, leurs prédications, leurs relations avec les officiers, avec leurs supérieurs, leur correspondance, jusqu'à l'heure du lever, du coucher et des repas (9). D'excellentes admonitions les mettent en garde contre les dangers qu'entraîne leur genre d'apostolat. « *Ne agant cum mulierculis, verba sint seria et religiosa, caveant a colloquiis levium feminarum* (10). » Qu'ils ne se mêlent pas aux affaires publiques. « *Ne publicis colloquiis misceantur*; qu'ils n'acceptent pas de cadeaux; qu'ils ne gardent pas d'argent (11). »

Les privilèges et les pouvoirs des pères sont minutieusement fixés surtout en matière de dispenses pour les mariages des soldats (12). Il n'y manque rien, pas même le détail du bagage liturgique d'un aumônier où nous trouvons jusqu'à la bannière

noire des enterrements (1), pas même le bagage personnel des religieux y compris les bonnets de nuit (2).

Ajoutons qu'en 1588, le P. Saily avait réussi à instituer au sein des armées une confrérie du Saint-Sacrement, sévèrement réglemantée et qui connut d'emblée une extraordinaire faveur (3). Farnèse, Umara et plusieurs maîtres de camp généraux en firent partie (4).

Sans nul doute, le succès de la mission castrale est attribuable à l'esprit d'ordre qui présida à son organisation. Cette mission est d'ailleurs en quelque sorte indépendante du service général de l'aumônerie, elle a une direction particulière, elle donne l'impression d'être « un Etat dans l'Etat ».

La valeur personnelle de la plupart de ses membres dont plusieurs se signalèrent par des actions d'éclat et moururent à l'ennemi en accomplissant héroïquement leur devoir suffirait à expliquer les résultats obtenus (5).

« Les fruits de cette mission ont été si grans, dit un contemporain, si grans et si visibles que les ennemis même des Jésuites ont été obligés d'avouer que ces pères avoient sanctifié les armées catholiques (6). »

En effet, ces résultats furent merveilleux.

Qu'il nous suffise d'en donner la preuve suivante. A la demande du P. Saily, Farnèse choisit la sainte Vierge comme reine et protectrice de l'armée catholique. Il fit broder son image sur toutes les enseignes. Chaque matin les trompettes du camp saluaient trois fois la reine céleste « au milieu de bruyantes fanfares (7) ».

Au moment où il abandonnera son poste d'honneur, Saily aura un geste dont le symbolisme résume tout son idéal. Il suspendra, en 1609, dans l'église des jésuites de Bruxelles, l'étendard qu'il avait fait porter devant lui pendant toute sa carrière d'aumônier militaire, avec cette inscription : « *Sancta Maria, castrorum acies ordinata, ora pro tuis alumnis... in catholicis castris...* (8) ».

Messieurs, n'y aurait-il pas eu, un moment donné, des « *Castra Dei* »? Saily n'aurait-il pas réalisé, en partie du moins, à l'époque de Farnèse, ce que l'imagination de Mansfelt nous a décrit pendant le siècle de malheur?

Quoi qu'il en soit, il me semble qu'il se dégage de cet examen, trop sommaire d'ailleurs, de la situation religieuse des « camps de Dieu » une leçon d'optimisme que nous donne cet honnête peuple des Pays-Bas, qui ne se paye pas de mots, qui sait ce que valent les formules sonores au regard des actes qui les démentent, qui « durant tant d'années de souffrances morales et physiques toujours grandissantes — je cite le cardinal Mercier — sous une domination de fer, demeure imperturbablement maître de soi (9) ».

« La soumission calme du peuple belge à l'inévitable » (10), nous en trouvons le témoignage dans un *Liedeken* de la période espagnole qui exprime la foi inaltérable dans l'avenir et qui nous servira de conclusion.

(1) Saily devait mourir en 1623 après avoir été deux fois recteur du collège de Bruxelles. Il nous a laissé plusieurs ouvrages à l'usage des armées dont il avait créé la « mission castrale » : le *Mémorial testamentaire* cité plus haut, *Guidon ou pratique spirituelle montrant le chemin que doivent tenir les compagnies de gens de pied, les hommes d'armes et les cheveau-légers pour marcher en assurance devant Dieu et contre les ennemis*, 1590. *Litaniae vitae et passionis Domini nostri Jesu Christi*, 1588, etc.

(2) A. R., Secrét. Etat et guerre, reg. 13, fol. 177, 17 août 1588. et reg. 11, fol. 54 (V°), m. date, et MONTPLEINCHAMP, p. 259.

(3) « *Alcançadisimos, pobres y casi miserables* », A. R., *ibid.*, reg. 13, fol. 146, 24 mai 1591.

(4) TERWECOREN, *op. cit.*, p. 393, « Marie dans l'armée d'Alexandre Farnèse. (5) *Ménologe de la Compagnie de Jésus*, p. 273 et MONTPLEINCHAMP, p. 258.

(6) DEL RIO, *op. cit.*, p. 75.

(7) TERWECOREN, *op. cit.*, *ibid.*

Sur l'activité des aumôniers jésuites de la flotte espagnole, cf. A. R., la mission navale de Dunkerque, 1600-1693, Archives de la province Flandro-Belgique, n° 980. Voir catal. de VAN DEN GHEYN, t. VI (Jésuites).

(8) A. R., Archives de la Compagnie de Jésus, Mission des Camps (Collège de Bruxelles), carton 1969, fol. 10.

(9) *Ibid.*, fol. 7.

(10) *Ibid.*, p. 12, Instruction du P. Manare, 26 août 1598.

(11) *Ibid.*, fol. 37, L. de Costerus, provincial, 24 décembre 1587.

(12) *Ibid.*, cartons 1968 et 1974.

(1) *Ibid.*, carton 1971, fol. 3.

(2) *Ibid.*, carton 1970.

(3) *Ibid.*, carton 1966, contient la bulle originale de Sixte Quint (Roma, préd., cal. febr. 1588), avec les nombreuses indulgences, les avantages spirituels, les obligations des membres (*Regula sodalitatibus militum SSI Sacramenti*). V. SAILLY, *Mémorial testam.*, 1^{re} part., p. 69.

(4) SAILLY, *op. cit.*, I, p. 74.

(5) TERWECOREN, *Précis hist.*, 1866, pp. 337-344. Voir la « Lettre de Saily à Stratins », Bruxelles, 6 juillet 1619. Bibl. royale, ms. t. I, de *necrologium societatis Jesu*, *ibid.*

(6) MONTPLEINCHAMP, *op. cit.*, p. 259.

(7) TERWECOREN, *Précis historiques*, p. 393.

(8) *Ménologe de la Comp. de Jésus*, *op. cit.*, p. 273.

(9) Card. MERCIER, *Patriotisme et Endurance*.

(10) IDEM, Allocution à Sainte-Gudule du 21 juillet 1916.

Nous voulons avoir confiance
 En Marie, source de pureté,
Wij willen in U betrouwen
O Maria, reyn, maegtelick saet.
 Car elle est noble femme
 En qui se fixent nos espoirs.
Ghij sijt en edel vrouwen
Daer naest Got ons hope op staet.
 Elle a gardé l'Eglise si longtemps
 Dans ces Pays-Bas.
Ghij hebt de kercke so langhe bewaert
In dese nederlandauwe.
 Qu'elle obtienne de son Fils délicat
 Que nous puissions la conserver.
Bidt Jesum uwen Son delicaet
Dat wij die moghen behouwen (1).

J. SCHOONJANS,
 Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres
 de l'Institut Saint-Louis.

Le conflit méditerranéen

Dans le conflit anglo-italien en Méditerranée la Grande-Bretagne possède de formidables avantages. J'en ai considéré certains, ici, mais la liste n'en était pas complète. Il faut en ajouter d'autres avant de clore la balance entre les deux adversaires — l'Angleterre et l'Italie — l'un voulant conserver la maîtrise de la Méditerranée à l'aide de sa flotte, l'autre voulant établir la liberté de transit dans cette Méditerranée, malgré la flotte anglaise.

De ces avantages dont nous n'avons pas encore parlé, les deux plus importants sont la propagande et le crédit. La Grande-Bretagne dispose, pour les besoins de la propagande, d'une technique développée et d'une grande expérience, d'une aptitude naturelle de loin supérieure à celle de toute autre nation. D'autre part, la Grande-Bretagne, plus peut-être que toute autre nation, et, en tout cas, infiniment plus que son adversaire actuel, contrôle ce qui peut se désigner métaphoriquement par le mot « l'argent », mais ce qui est en réalité le crédit bancaire.

L'avantage en matière de crédit bancaire résulte du fait que l'Angleterre est toujours le principal *Clearing House* pour les transactions internationales. Or, un *Clearing House* est, de sa nature, une banque — c'est-à-dire un endroit d'où on peut émettre des promesses de payer, promesses acceptées par d'autres comme si elles étaient de *Cash*, c'est-à-dire de l'argent comptant. Si Smith, Brown et Robinson commercent entre eux et compensent leurs débits et leurs crédits par l'intermédiaire de Jones, ce Jones disposera à tout moment de certains soldes dus à un, à deux ou à ses trois clients et le public acceptera les promesses de payer émises par Jones dans une mesure de loin supérieure aux réelles réserves en argent comptant dont dispose Jones. Le public se dira, en effet, que Smith, Brown et Robinson ne réclameront pas tous, au même moment, le paiement intégral de leurs crédits. Jones sera donc à même de payer — ou plutôt de promettre de payer — estimant qu'avant qu'il aura à tenir ses promesses, de nouvelles sommes lui parviendront et lui permettront de ce faire. C'est ainsi que, pratiquement, de nos jours, une Banque peut,

pour chaque millier de livres qu'elle possède réellement en dépôt, émettre des promesses de payer pour dix mille livres (le multiple pratique étant d'environ dix) et le montant que la Banque doit retenir pour faire face normalement aux demandes n'est que d'un dixième du crédit dont elle dispose à tout moment. La Banque est dix fois plus riche, livre pour livre, que son client. Exemple : la banque, disposant de mille livres, pourrait « prendre à gages » dix mille soldats à raison de une livre par soldat, alors que la personne privée, disposant de mille livres, ne pourrait en prendre que mille. Voilà ce que nous voulons signifier par la puissance du crédit.

Et il en va des nations comme des individus. La nation-banque peut, en cas de crise, payer pour des marchandises et pour des services bien plus qu'une nation rivale, peut-être tout aussi riche, mais ne disposant pas de cette forme de richesse imaginaire.

Gênes et Venise connurent, dans leurs beaux jours, cette puissance dont dispose toujours, à l'heure actuelle, la Grande-Bretagne.

* * *

Quant à la propagande, l'expérience et un talent naturel l'ont conduite, en Angleterre, à une grande perfection. La guerre révéla la chose au monde entier. Les Allemands nous suivaient, en cette matière, mais restaient loin derrière nous. Les Français, eux, n'étaient nulle part. La propagande est un talent en relations étroites avec une autre forme d'activité nationale, le *secret-service*, le service des renseignements. Que l'Angleterre y excelle, fut également prouvé pendant la guerre. Les renseignements recueillis par l'Amirauté anglaise au sujet des plans et des intentions de l'Amirauté ennemie étaient de loin supérieurs à ce que l'ennemi savait de nous.

Un excellent exemple du génie anglais pour la propagande est la réitération (restée sans contradiction à l'intérieur du pays) de l'affirmation qu'il n'y a aucun conflit entre l'Angleterre et l'Italie; que la route des Indes n'a rien à voir dans notre politique actuelle; que la Grande-Bretagne est complètement indifférente au fait d'une grande puissance s'établissant fortement sur l'issue étroite de la mer Rouge ou accroissant dans l'Est méditerranéen un armement déjà en progression.

La seule chose préoccupant réellement l'Angleterre — nous dit-on — est la Société des Nations, à laquelle elle est passionnément attachée. Ce n'est qu'en championne de cette garantie de paix et de justice que l'Angleterre a supporté, à contre-cœur, que se soit produit un léger refroidissement entre elle-même et l'Italie, pour laquelle elle éprouve les sentiments les plus ardents d'amour et d'admiration...

Un pareil langage est tenu pour fol par tous les Européens. On en rit, moins pour son hypocrisie que pour sa futilité. A quoi bon tout ces non-sens? En vérité, ce langage est loin d'être futile : ce fut et c'est de l'excellente politique. Ce langage s'adresse à cette grande masse d'opinion dans le Nouveau Monde — particulièrement aux Etats-Unis — qui prend plaisir à ce qu'un problème lui soit présenté sur une base morale. Nombreux sont ceux qui sont conquis; plus nombreux encore ceux qui, non conquis, sont satisfaits. Ils se disent : « Voilà la vraie manière de poser le problème. Il s'agit, non d'argent, mais de Bien et de Mal. » Il est évident que ceux que ce procédé conquiert tendront, dans le conflit actuel, à être les amis de ceux qui parlent ainsi morale au lieu d'argent; tandis que ceux qui ne sont pas conquis tendront quand même, eux aussi, à être amis parce qu'ils aiment cette façon de parler.

Une autre preuve de notre génie de la propagande révélé par ses affirmations (qui continuent toujours) est à trouver dans leur répétition monotone. Pour des gens intelligents, et certain-

(1) BLommaert, *Politieke balladen, refereinen, liederen en spotgedichten der XVI^e eeuw*, Gent, p. 235.

nement pour les classes dirigeantes de mon pays, la répétition de ce qui n'est qu'une absurdité, agace et ennuie; mais son effet est puissant sur les masses populaires, surtout dans le Nouveau Monde. Ces masses sont sensibles précisément à cette forme de persuasion par l'annonce commerciale. Si vous voulez vendre une mauvaise marchandise, non seulement il faut mentir, mais il faut répéter le mensonge, sous la même forme, des millions et des millions de fois.

On ne croit peut-être pas ce mensonge, mais la suggestion hypnotique opère le travail espéré. Notez que des propagandistes moins habiles se mettent à raisonner et à prouver: le maître en cet art s'en abstient. Il n'impose aucun effort à l'intelligence. Il se contente d'affirmer et de répéter.

* * *

Que si nous faisons la somme de tous les avantages avec lesquels l'Angleterre entre dans la phase critique au cours de laquelle sera conservée ou perdue la maîtrise anglaise dans la Méditerranée, il suffit d'un coup d'œil pour se rendre compte qu'ils sont écrasants. La puissance financière peut provoquer l'aide de ceux qui redoutent des pertes commerciales causées par le conflit, car cette puissance peut fournir des compensations. Cette puissance contrôle dans une large mesure les nouvelles internationales. Elle peut acquérir la sympathie de la finance neutre, car le « capitaliste » neutre souffrirait bien plus par la défaite de la nation-banque que par celle de son adversaire, au sort duquel il n'est pas financièrement intéressé. Cette puissance financière peut augmenter la flotte, accroître l'aviation, à une allure plus grande et pendant plus longtemps que son ennemie moins bien pourvue. Entre-temps la propagande fait son œuvre sans répit et de plus en plus.

Ajoutez à cela l'unité complète de la nation anglaise achevée par un gouvernement de classe sans la contrainte du despotisme. Ajoutez l'excellence d'une force navale ayant des générations de traditions derrière elle. Ajoutez une supériorité marquée de situation stratégique par la possession d'une chaîne de points fortifiés entre l'Atlantique et l'Extrême-Orient et par le contrôle de tous les passages resserrés de Gibraltar à Singapore. Ajoutez et vous conclurez, comme l'ont fait tant d'experts anglais et étrangers, que le résultat est hors de doute. Le gouvernement italien et la forme de gouvernement qu'il exalte sont condamnés avant même que le premier coup de canon soit tiré.

Il n'y a que deux considérations *contra*. Répétons-les: la première est que la puissance navale d'une communauté aristocratique commerciale ne possède pas une force terrestre correspondant à cette force maritime, parce que des communautés aristocratiques dépendant de la possession d'une puissance navale n'admettront jamais la conscription permanente; la seconde est que nous sommes toujours dans l'ignorance (et nous le resterons jusqu'à ce que l'expérience en ait éventuellement décidé) de la capacité de résistance du navire de guerre moderne à une attaque combinée par air, sous l'eau, et sur l'eau à l'aide de petits bateaux rapides, dans un rayon d'action donné.

Quant au premier de ces *contra*, non seulement il empêche la puissance navale de disposer d'une armée en moins de deux ans, mais il fait de toute frontière terrestre un vrai danger: même une frontière aussi distante que celle de Libye, et de toute évidence celle du Soudan, et la frontière, tout à fait indéfendable, de la Palestine — hors de question dans le conflit actuel.

De plus, l'absence de conscription rend toutes les opérations particulièrement coûteuses. Il y a de quoi payer la note, mais la dépense ne peut croître indéfiniment. Pour ce qui est de la construction de navires de guerre, l'Angleterre possède l'avantage

sur ses rivaux, mais l'équipement de l'aviation — surtout son équipement terrestre — est bien plus coûteux pour une force basée sur le « salaire » que par une force basée sur la conscription; plus coûteuse quant à l'entretien des équipages et des hommes, plus coûteuse quant à leur rendement.

Reste la considération capitale. Si — comme la masse de l'opinion compétente le prétend — un grand navire de guerre moderne est invulnérable et à l'abri de la triple offensive (air, sous eau, et en surface) d'un adversaire plus faible, alors l'issue est certaine. Car, si pas mal d'unités plus petites, indéfendables adéquatement, seront perdues, les gros bateaux décideront en fin de compte de la guerre. Mais si elle n'est pas, si le gros bateau s'avère vulnérable dans une mesure suffisante pour ébranler son ancienne invincibilité, alors la puissance navale sortira diminuée du conflit et un nouveau chapitre de l'histoire anglaise commencera...

Le problème posé est vital. Impossible de l'éviter sans lourde humiliation. Qui plus est, à moins de victoire écrasante, il sera posé à nouveau...

HILAIRE BELLOC.

Astrid

la Reine au sourire⁽¹⁾

Le souvenir du Grand Cardinal

Comme elle s'était intéressée jadis aux beaux contes de la Suède, la Princesse s'intéressait à présent à l'histoire de son nouveau pays.

Nul ne savait mieux qu'elle combien le roi Albert était grand et noble. Elle l'aimait et l'admirait de toute son âme. Il était son Héros.

Et souvent elle priait le prince Léopold de lui redire la Saga des Belges, afin qu'elle pût mieux sentir vibrer la tendresse qui l'attachait maintenant à la terre où étaient nés son mari et son premier enfant.

Il contait. Le cœur de la Princesse fondait de tristesse ou de fierté quand il parlait de la vie des jass dans les tranchées, de l'intrépidité des défenseurs de l'Yser, de la fraternité de tous ceux qui avaient combattu ensemble.

Et comme elle songeait toujours à ceux qui n'avaient personne pour se soucier d'eux, elle s'enquêrait de la Belgique occupée par l'ennemi.

Alors, le Prince, avec une émotion dans la voix, évoquait le visage du Grand Cardinal qui, en l'absence du Roi, avait veillé sur les provinces opprimées et tenu tête à l'oppressur.

Celui-là aussi était un Héros. Un héros et un Saint.

C'était le Grand Cardinal lui-même qui avait formé le duc de Brabant, encore enfant, à la piété, qui lui avait enseigné à découvrir chaque jour un peu plus de lumière et ce jardin aux beautés sans nombre qu'est la religion.

Le duc de Brabant disait la douceur, la simplicité et l'héroïsme de ce Prince de l'Eglise que le pays tout entier avait pleuré.

C'est l'instinct des grandes âmes d'aimer les fleurs et de décou-

(1) Nous sommes heureux de publier en primeur ces bonnes feuilles d'un livre que notre collaboratrice M^{lle} Jeanne CAPPE a écrit pour les enfants. Ce livre paraîtra incessamment chez Casterman (Paris-Tournai).

vir leur parfum. Comme la princesse de Fridhem, le Grand Cardinal adorait les roses. Un jour que des petites filles étaient venues de Wallonie pour le voir, il était allé lui-même leur cueillir dans le jardin de l'archevêché des « Gloire de Dijon » et des roses-thés.

Quelques jours avant la mort du Grand Prêlat, la reine Elisabeth avait été à son chevet lui porter les plus belles fleurs des serres royales. Emu, il l'avait remerciée d'avoir songé à fleurir un vieillard qui allait mourir.

— Mais, Eminence, vous ne pouvez pas mourir! avait répondu Celle qui savait les mots qu'il faut dire à ceux qui souffrent. Que deviendrait la Belgique sans son Grand Cardinal?

Et le vieillard avait murmuré de sa voix douce, et comme une suprême bénédiction : « Qu'importe, Madame, s'il reste à la Belgique le sourire d'une Reine?... »

La jeune Princesse, après avoir su ces choses, avait voulu un jour aller prier dans la chapelle où le Cardinal s'était tant de fois recueilli.

C'était au lendemain de la fête de Notre-Dame-des-Neiges.

Astrid la Princesse prête-à-donner-son-cœur était plus que jamais heureuse d'être devenue par le don total de son âme une Princesse belge.

Quand elle avait mis le pied sur le sol de sa nouvelle patrie, elle avait pu dire au Prince la parole de Ruth que cite l'Histoire Sainte — qui est la plus belle histoire du monde parce que sa vérité est au-dessus de toutes les autres vérités :

« *Ton pays sera mon pays.* »

En sortant de la chapelle du Grand Cardinal qu'aimait le Prince, elle pouvait ajouter :

« *Et ton Dieu sera mon Dieu.* »

L'offrande du sourire

Il y avait déjà des arbres en fleurs. Mais en une nuit, la neige avait transformé le décor de printemps en un paysage triste et désolé.

Avant même qu'il ne fit tout à fait jour, la reine Astrid avait pris le train pour aller au pays plat visiter les familles dans la détresse. On lui avait dit que, dans les plaines de Flandre, vivaient des petits enfants aux cheveux d'un blond presque blanc, comme le lin qu'on rouit sur les bords de la Lys. Il y en avait tant de ces petits enfants : huit, neuf, et jusqu'à treize dans une même maison! Et leur père ne pouvait plus les nourrir, parce que la crise avait arrêté les navettes des tisserands.

Certains demeuraient dans les faubourgs de la vieille ville de Courtrai ou dans les ruelles tortueuses des communes environnantes. D'autres habitaient les villages de la frontière française où le langage se fait déjà plus doux.

La Reine prête-à-donner-son-cœur allait vers eux tous. Et leur peine se lisait sur son visage.

L'auto qui l'attendait à la gare s'était arrêtée dans des rues qui fleuraient bon le terroir et la poésie de la West-Flandre : rue de la Fleur-de-lin, rue Pompe-à-feu, rue du Christ, rue Guido Gezelle.

La Reine entrait dans les maisonnettes du Courtrais, si fraîches, avec leurs tuiles rouges et leurs petites fenêtres aux rideaux empesés. Elle s'asseyait entre le poêle et l'étagère où luisaient les faïences, regardait les diplômes de première communion accrochés aux murs et les portraits des vieux parents. Il ne lui venait pas à l'idée de commencer une longue conversation. Son langage était celui de toutes les mères : elle prenait un bébé sur son bras, levait le menton d'une petite fille en lui demandant

son nom et faisait rire le dernier-né. De celui-ci elle devinait aussitôt l'âge, et elle comparait son poids à celui d'Albert, son petit enfant à elle.

— Le mien pesait huit livres à sa naissance, disait la jeune Reine.

Et son sourire de maman était dans la salle basse comme un rayon de soleil qui rend toutes choses gaies et jolies.

Les enfants songeaient soudain au printemps proche, aux champs de lin qui allaient reflourir. La petite lumière de l'espoir renaissait dans le cœur de leurs parents.

— Tout ira bientôt mieux! répétait la Reine dans un flamand qui chantait.

Et l'on savait que c'était vrai, parce qu'elle le disait avec tant de foi et son sourire de Madone.

Au fur et à mesure qu'on avançait dans la plaine immense et nue, les routes se faisaient plus défoncées, les hameaux plus pauvres. Pour accéder aux chaumines, il fallait descendre de la voiture, suivre des sentiers boueux, traverser des champs détrem-pés. La Reine allait toujours, infatigable, et pressée de connaître d'autres enfants, toujours plus d'enfants...

C'était maintenant dans de pauvres baraquements de bois qu'elle entrait. La porte était si peu haute qu'il fallait baisser la tête. Autour de leur mère de nombreux enfants formaient une couronne. Et, comme en Belgique la coutume veut que le septième garçon d'une famille ait le Roi comme parrain et la septième fille la Reine comme marraine, il y avait toujours dans ces foyers un Albert ou un Léopold, une Elisabeth ou une Astrid...

— Mais on dit Trida ajoutait la maman.

Et la Reine pensait au temps de son enfance, quand la princesse Ingeborg et ses sœurs lui donnaient, à elle aussi, comme une caresse de tous les jours, ce diminutif familial.

Elle voulait savoir où dormait cette nombreuse nichée.

— Là-haut! répondait la mère.

Et l'autre mère demandait à y aller voir. Elle montait l'échelle branlante qui conduisait à l'unique chambre. Mais elle ne s'étonnait pas de la voir si étroite; car elle savait, par la douce expérience de son cœur maternel, que le bonheur des petits ne dépend pas de la grandeur du nid, mais de la chaleur de l'aile.

Ainsi la Reine était-elle allée dans plus de trente maisons. Sur son passage accouraient les gens du peuple, et les paysans, et les enfants des écoles, et les sociétés d'anciens combattants avec leurs drapeaux. Des vieilles femmes impotentes, qui n'avaient pas quitté leur fauteuil depuis des années, s'étaient soulevées pour s'accrocher à la fenêtre et la voir passer.

— Et moi aussi, moi aussi, j'aurai donc vu la Reine! disait en sanglotant une grand-mère qui avait près de cent ans.

Comme la voiture de la Reine longeait le champ d'aviation de Wevelghem, un appareil de chasse s'était élevé, bleu et or dans la lumière. Et ce rappel des couleurs de Suède sur le paysage flamand était comme un signe d'alliance entre le Ciel et Astrid la Reine des pauvres.

Quand le touchant pèlerinage avait pris fin, la nuit était venue. La neige recommençait à tourbillonner, aveuglante et froide, si froide qu'elle gelait sur le pare-brise de l'automobile. A cette heure-là, Joséphine-Charlotte lisait peut-être, dans le Livre de Contes, l'histoire de la petite fille qui n'avait pour réchauffer ses doigts transis que la chaleur des allumettes, mais qui, dans l'humble petite flamme, voyait des choses de plus en plus belles, de plus en plus merveilleuses...

Il faisait complètement noir. Dans la campagne immense on devinait à peine les vieux moulins et le geste de leurs bras désentoilés. La Reine avait les pieds glacés, mais le cœur brûlant de compassion et de foi.

Sur le chemin du retour, elle avait voulu entrer dans l'église de Comines. Il lui était doux de visiter aussi l'Enfant Jésus; car c'était Lui, disait-elle, qu'elle voyait dans chacun des autres enfants. Et cette pensée la rendait sereine et confiante.

Devant la Vierge souriante elle avait déposé l'offrande de son sourire, pour son peuple, pour ses pauvres, pour tous les petits enfants. Seule brûlait la petite lampe du Tabernacle. Et, dans l'ombre, le profil de la Reine avait quelque chose d'angélique.

Et l'offrande avait été acceptée.

Mais Dieu seul le savait.

JEANNE CAPPE.

En quelques lignes...

Carlo Delcroix

« Je ne suis qu'un soldat qui met au service de son pays ce qui lui reste... »

Déclaration cornélienne. Carlo Delcroix a tout donné : ses prunelles, ses bras, la joie des couleurs, l'ivresse forte des étreintes. Son sang a coulé par toutes les déchirures d'un corps horriblement meurtri. Il lui reste ce regard intérieur dont la flamme se fait plus haute à mesure que l'acceptation du sacrifice grandit, élève au-dessus de lui-même et des hommes qui ont des yeux pour voir cet émouvant porte-lumière.

Le visage est jeune, presque candide : celui d'un enfant. Une touffe de cheveux blonds trahit les ascendances belgo-lorraines du héros florentin. Et quand la sueur perlera sur le front haut, le geste pieux d'une autre Antigone sera, devant le public pris jusqu'aux moelles, la caresse de l'épouse, la douceur de la femme.

Il parle. D'une voix au timbre si clair qu'elle domine sans peine les ovations de la foule la plus intensément vibrante. Les moignons glorieux se lèvent pour affirmer; et pour prétendre, ils s'abattent.

Sur ce plateau de théâtre, dans un décor pastellisé de comédie décente à la mode des bons Pères, ce n'est plus l'orateur, ce n'est plus le prestigieux avocat d'une cause patriotique et généreusement humaine : c'est, au lendemain de l'Armistice, la voix des millions et des millions de jeunes hommes qui, sans calculs, loin des formules juridico-égoïstes et des combinaisons genevoises, ont acquis sur nous les droits du sang.

Du sang, de la jeunesse et de la pauvreté! Barrès eût aimé cette trilogie. Mais Barrès n'eût pas trouvé, comme un Carlo Delcroix, les mots qui font balle, les mots qui tuent les vivants oubliés et qui ressuscitent les martyrs, parce qu'ils sont le cri d'une incomparable souffrance.

11 novembre

On a tourné les boutons de l'appareil de T. S. F. Dans la chambre grise ont éclaté soudain d'héroïques fanfares. Des noms de batailles, des sonneries de clairons s'envolent sur les fils invisibles. Et l'oreille attentive croit percevoir le piétinement sourd des légions en marche.

Dix-sept ans de déceptions, de renoncements, de rancœurs n'ont pas réussi à abolir le souvenir de cet autre matin de novembre où le « Cessez le feu! » immobilisa, sur tout le front

d'Occident, vainqueurs et vaincus pareillement hébétés devant la révélation de cette chose formidable : la Paix.

Le 11 novembre 1935 ne ressemble pas, d'ailleurs, à ceux des années précédentes. Parce que nous vivons, en ce moment, sous le signe de la Guerre qui rôde. Tandis qu'à Bruxelles, à Paris, à Londres, les troupes qui défilent songent surtout aux ombres de 1914-1918, l'Italie de Vittorio Veneto est tout près par le cœur des légionnaires d'Adoua, d'Axoum, de Macallé, de Gorahaï.

Les Italiens nous précèdent de huit jours dans la célébration du rite austère. Et l'on sait que, cette année, le gouvernement belge, fort mal inspiré, n'a pas cru devoir s'associer à la garde d'honneur que des officiers en tenue réséda, la poitrine barrée de l'écharpe bleue, montent, le 4 novembre, au tombeau du Soldat inconnu.

En ce jour des confrontations émouvantes, à l'heure solennelle des rappels de gloires et de sacrifices communs, cependant que la T. S. F. nous apporte la rumeur de la foule et les marches des régiments, il est bon, il est juste et il est salutaire que nous fassions le compte — tant de morts, tant de blessés, tant de mutilés, tant d'aveugles — de ces centaines de milliers de héros que l'Italie sacrifia sur le Piave, en Argonne, sur le front d'Orient. Et que la minute de silence soit aussi, soit surtout la minute de réflexion, celle de l'examen de conscience. Par delà la lettre du droit, il y a la dette de sang.

La science belge en danger

Les *Alumni* de la Fondation Universitaire forment un cercle d'élite. Groupant les bénéficiaires et anciens bénéficiaires de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche scientifique, ils représentent près de deux mille intellectuels qui peuvent se réclamer de toutes les disciplines scientifiques. Leur nom est un peu déconcertant. Les *Alumni* seraient, à proprement parler, les « nourrissons ». Mais le terme est en usage à l'étranger. Quoi qu'il en soit, voilà des nourrissons qui n'entendent pas laisser maltraiter leur nourrice, l'*Alma Mater*.

Sous le titre : « Au-devant d'une nouvelle crise dans l'enseignement supérieur », les *Alumni* publient un véritable manifeste dont le retentissement sera grand dans les milieux universitaires et gouvernementaux, dans tous les milieux aussi où l'on ne se désintéresse point des destinées du pays.

Sans doute, l'après-guerre avait vu l'épanouissement, en Belgique, de toute une série d'activités aussi généreuses qu'averties en faveur de la science et des chercheurs. La Fondation Universitaire, créée avec une partie du reliquat des sommes rendues disponibles lors de la dissolution du Comité National de Secours et d'Alimentation et de la Commission for Relief in Belgium, avait permis d'appeler au bénéfice de l'enseignement universitaire tous les éléments bien doués, de quelque milieu social qu'ils fussent issus. D'autre part, l'indépendance de la Fondation à l'égard de l'Etat tendait à éliminer le jeu du « piston » politique dans l'enseignement supérieur. Les quatre universités du pays, l'Université Coloniale, l'Ecole des Mines de Mons avaient été dotées d'un Patrimoine rondelet. Et l'on n'a pas oublié l'initiative royale d'Albert I^{er} qui, par son fameux Discours de Seraing, fit sortir des coffres-forts plus de 120 millions d'argent frais alloués par les industriels et les mécènes pour le développement de nos laboratoires et de nos centres de recherches.

Hélas! quinze ans après la création de la Fondation Universitaire, huit ans après l'appel royal, c'est la ruine des patrimoines, la disette des grandes Fondations! Deux dévaluations de notre franc, la conversion des rentes ont suffi à frapper dans ses œuvres

vives l'admirable mécanisme d'entr'aide qu'avaient monté avec tant de soin et que réglèrent avec tant d'intelligence ceux que consterne aujourd'hui l'affreuse « conjoncture ».

Les *Alumni* n'ont pas voulu s'embarrasser de paroles vaines, de récriminations stériles, d'accusations propres à déclencher la polémique. Ils produisent des faits, des chiffres. Ils réclament des actes. Ils les réclament de ce gouvernement de rénovation nationale qui, pour reprendre une expression du manifeste, ne peut pas confondre la résurrection du pays « avec le maintien de la rente ou le taux de convertibilité du franc-papier ».

Statistiques

On dit de la statistique qu'elle était la forme la plus perfectionnée du mensonge. Mais les tableaux dressés par les soins des *Alumni* n'ont pas besoin d'être sollicités. Ils parlent. Ils crient. Ils crient misère. Et de cette misère l'Etat ne peut se désintéresser, puisqu'elle ne fait qu'exprimer une situation dont il est le premier responsable. Laissons même de côté la question de responsabilité. Il y a une question de fait. Sur le terrain du réalisme le plus sage, la position que prennent les *Alumni* dans leur manifeste paraît inattaquable.

Convertis en francs-or 1914, voici ce que disent les chiffres :

Il a été attribué, en 1919-1920, à la Fondation Universitaire et aux Patrimoines 150,000,000 de francs, soit 85,550,000 francs-or. Il leur reste aujourd'hui 16,000,000 de francs-or. C'est-à-dire que la perte de substance se monte à plus de 80 % de la valeur réelle des dotations.

Mais si l'on envisage les revenus, on est obligé de constater que la conversion des rentes belges les a réduits plus encore que le capital. Ici, c'est une perte de près de 90 % qu'il faut enregistrer : seuls, subsistent un peu plus de 10 % des revenus originels (640,000 francs-or, contre 5,000,000).

Quant au Fonds National de la Recherche scientifique, de création plus récente, ses perspectives d'avenir ne sont guère plus encourageantes. Son capital de 125,000,000 (francs-papier) a été amputé de 28 % par la dévaluation d'avril 1935; et les revenus, deux fois frappés (par la dévaluation et par la conversion des rentes), sont ramenés de 1,000,000 de francs-or à 500,000 francs-or, soit une perte de 50 %.

On objectera : « Mais tous les Belges sont logés à la même enseigne! »

— Pardon! Aucun autre établissement d'utilité publique n'ayant obtenu, de source privée, des dotations aussi importantes que celles des Fondations et des Patrimoines universitaires, aucun ne se trouve aussi sévèrement touché.

Le cri d'alarme des recteurs

Soucieux de donner la parole aux représentants les plus qualifiés de l'Université belge, les *Alumni* ont fait une enquête chez les quatre recteurs de Bruxelles, Louvain, Gand et Liège. Les réponses de Mgr Ladeuze et de MM. Bessemans, Duesberg et Dustin forment un des trois articles du manifeste. Et cet article a quelque chose d'impressionnant. Il y a cette unanimité dans le ton. Il y a cette collaboration dans l'effort.

Et à ce propos (et pour le dire entre parenthèses), c'est tout à l'honneur des Fondations universitaires d'avoir créé et maintenu, par les contacts fréquents entre professeurs des milieux les plus différents, un esprit de tolérance que notre particularisme étroit ne favorisait point avant la guerre, du temps où les Belges ne s'aimaient pas.

Etre recteur d'université ne constitue pas précisément une sinécure. Autrefois, la fonction était d'abord honorifique. On avait accoutumé, dans les universités de l'Etat, de confier l'hermine rectorale à quelque vénérable vieillard blanchi sous le harnais. Aujourd'hui, un recteur doit être prêt à prendre, chaque jour de la semaine, le train pour Bruxelles. La charge est écrasante, vraiment. Et l'on admire qu'un homme comme le Recteur magnifique de Louvain la porte allégrement sur ses épaules depuis un quart de siècle tourmenté.

Interrogés, les quatre recteurs ont dénoncé, l'un après l'autre, la grande pitié de l'enseignement supérieur. Leurs griefs sont absolument concordants. Tout d'abord, le professeur d'université, en Belgique, n'a pas la situation matérielle à laquelle lui donnent droit ses responsabilités exceptionnelles. Des employés subalternes dans les administrations communales gagnent beaucoup plus d'argent qu'un assistant universitaire qui a derrière lui dix années d'études supérieures. La situation morale n'est pas plus enviable. Que l'on se rappelle ce qui vient de se passer, il y a quinze jours : le gouvernement n'a pas cru devoir proposer des funérailles nationales à un Henri Pirenne! Plaie d'argent n'est pas mortelle, dit-on. Ce qui n'empêche que le recrutement de notre corps universitaire s'en trouve singulièrement compromis. D'un autre côté, — et Mgr Ladeuze y insiste avec force, — il est impossible d'assurer aujourd'hui, faute de crédits suffisants, le fonctionnement normal des laboratoires de recherches. Enfin, les recteurs de Liège et de Gand soulignent la nécessité d'accorder à la Commission administrative du Patrimoine la libre disposition de ses propres crédits. L'indépendance de nos universités à l'égard du gouvernement est un échec perpétuel aux intrigues politiciennes. Que de fois la science a-t-elle été mise en péril par l'intervention intempestive d'un polichinelle d'antichambre aussi sectaire qu'incompétent!

Tous ceux qui liront les déclarations convergentes des recteurs ne pourront que se rendre à l'évidence. Il est temps — plus que temps — que les pouvoirs publics interviennent. Volontiers on dirait avec les *Alumni* : « Un régime n'est pas en règle avec tous ses devoirs quand il a délégué un de ses représentants à une cérémonie académique. »

Des « slogans » éloquents

La mode nous vient d'Amérique. Les *Alumni* ont voulu truffer leur bulletin d'une série de mots authentiques (fort peu « historiques », par conséquent) que des personnalités de premier plan ont eu l'occasion, dans différents pays, de prononcer sur le rôle de l'Université et sur les devoirs de l'Etat en matière d'enseignement supérieur.

Il y a tout d'abord — et la continuité dynastique s'y affirme, grandiose — les extraits du Discours du Trône de Léopold Ier, de Léopold II, de Léopold III. Pour le roi Albert, dont la sollicitude à l'égard du haut enseignement fut vraiment sans égale, les citations abondaient. On a choisi un passage du Discours au Palais des Académies qui célébrait la création du Fonds National de la Recherche scientifique.

De nombreux savants étrangers sont allégués, de Henri Poincaré à N.-M. Butler. Et voici les grands mécènes américains : les Herbert Hoover, les Max Mason, les W.-A. Jessup.

Chez nous, on n'a pas eu de peine à recueillir les témoignages d'hommes aussi éminents qu'un Jules Bordet, qu'un Henri Pirenne, qu'un Albert Brachet.

Mais dans cette Revue fondée sous les auspices du Cardinal Mercier, il ne sera pas inutile de reproduire les deux textes singulièrement perspicaces empruntés par les *Alumni* au noble prélat :

« Les universités sont les leviers du monde intellectuel.

» Le fait qu'une nation possède une élite de chercheurs qui, avec désintéressement, sans souci du résultat immédiat, économiquement, moralement ou religieusement utile, poussent aussi loin qu'ils le peuvent la pénétration de leur vision intellectuelle et, avec une patience sereine dont on a dit qu'elle est à la base du génie, soumettent au contrôle de la documentation, de l'observation ou de l'expérimentation les dernières conséquences des vérités nouvelles qu'ils ont cru apercevoir, ce simple fait élève le niveau de toutes les couches de la nation. »

Et encore : « Les pouvoirs publics doivent à l'élite des penseurs une sollicitude généreuse, le respect et la protection de leur liberté, l'exemple de la renaissance nationale. »

On ne saurait résumer plus éloquemment le courageux manifeste des *Alumni*.

La parole est au gouvernement de rénovation nationale.

La basilique d'Enda Maria, dans Axoum conquise

Tous les correspondants de guerre qui ont eu l'occasion de visiter à la suite des armées d'occupation du général De Bono, Axoum, La Mecque abyssine, ont été frappés par le caractère religieux de la ville et des habitants.

Le type physique, dans ce Tigré septentrional, a subi fortement des influences levantines. Il n'est pas rare de rencontrer des nez juifs, des profils arabes ou égyptiens. Les prêtres ont, presque tous, le teint clair.

Quand le général Maravigna, le vainqueur d'Axoum, fit dans la cité sainte son entrée d'ailleurs fort discrète, le haut clergé l'attendait sur les marches de la basilique copte d'Enda Mariam. Et ce fût, paraît-il, un spectacle haut en couleur que celui de ces vieillards aux vêtements richement brodés, coiffés de mitres abbatiales de forme étrange, et que protégeaient des ardeurs du soleil des ombrelles noires, blanches, vertes et écarlates.

La basilique d'Enda Mariam est fameuse dans toute l'Ethiopie. C'est une antique église catholique, bâtie par les Portugais. Mais on y distingue des superstructures de style arabe. L'édifice a la forme assez singulière d'un parallépipède pharaonique, avec portiques égyptiens. Les murs sont épais de plus d'un mètre. Au fond, il s'agit plutôt d'une sorte de forteresse, où ne manque même pas la terrasse aménagée pour la défense.

La basilique avait exposé, pour la circonstance, ses précieuses tapisseries dont quelques-unes, s'il faut en croire la tradition, remonteraient au temps de la reine de Saba. On y montre aussi la véritable Arche d'alliance, qui aurait été enlevée de Jérusalem par le fils d'un prédécesseur du Roi des rois et transportée à Axoum après une longue fuite à travers l'Egypte.

Des Tuileries au couvent

Dans les derniers jours du mois d'août 1870, l'impératrice Eugénie, régente à la place de l'Empereur qui est aux armées, appelle auprès d'elle un jeune officier de marine, à qui elle confie une mission délicate auprès du maréchal Bazaine, « défenseur » de Metz. L'officier s'incline, court dire adieu à sa jeune femme, et vole à son devoir.

Cet officier est le lieutenant de vaisseau Noguès. Entré à l'Ecole Navale en 1856 avec le numéro trente-six, il en sort sixième. Il prend part au blocus de Venise en 1859, reste trois ans et demi dans le Pacifique, séjourne en Cochinchine où il entre dans l'intimité de Francis Garnier. Après une courte maladie,

il reprend la mer : le Pacifique encore; puis le Mexique où la France fait la guerre; les îles Sandwich, Taïti, le Japon où il exerce les fonctions de chef d'état-major et où il assiste à la révolution... Entre-temps il s'est marié à Valparaiso. Et nous voici en 1870.

La France est envahie. L'ennemi est aux portes de Paris, le lieutenant de vaisseau Noguès se bat au fort de Bicêtre, jusqu'à la dernière minute de l'agonie de la France. Alors, tout jeune encore, il cesse de courir le monde, la santé de sa femme l'obligeant à rester en France, et en 1882, il dépose son épée.

A cette heure, Léon XIII travaille à l'instauration de la paix sociale : Albert de Mun et le marquis de la Tour de Pin ont créé l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers; c'est à leurs côtés que luttera l'ancien officier, dix-sept années durant.

Puis, sa femme étant morte, ses deux enfants établis, il songe à quitter le monde. Il a cinquante-neuf ans, mais il est accepté dans l'ordre de Saint-François.

Fioretti

Carcassonne le reçoit d'abord, puis Toulouse où il enseigne les mathématiques et l'histoire aux étudiants capucins, et enfin Bayonne où il est élevé au sacerdoce.

En 1903, comme ses Frères, il quitte sa cellule, expulsé par les décrets combistes. Mais, bientôt, il reprend du service actif parmi les âmes comme vicaire de la paroisse Saint-Etienne de Bayonne. Il se dévoue. On l'admire. On aime le « Capucin décoré ». Puis vient la Grande Guerre où le Père Albert est vicaire à Saint-Joseph des Epinettes, à Paris.

En 1919, il retrouve la petite cellule du second étage de son cher couvent de Bayonne : la cellule donnant sur le jardinet du cloître où bruissent, au souffle des brises marines, deux grands palmiers, que le Père aimait, car ils lui rappelaient un peu les îles enchantées de sa lointaine jeunesse.

Bayonne revoit le « Capucin décoré », mais qui ne porte plus ostensiblement sa croix de la Légion d'honneur..., car elle est devenue vraiment trop commune. Bayonne le revoit, vêtu de sa pauvre bure, allant par les rues, bien vieux, bien cassé... car il est bon, il aime les pauvres, les ouvriers... Les miséreux le savent, ils en profitent, et en abusent quelque peu. Ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans que, devenu sourd, il renonce au ministère des âmes; il s'en afflige... « Voilà des années, écrit-il au Père Gardien dans une lettre que l'on ouvrira après sa mort, voilà des années que mes infirmités m'empêchent de rendre aucun service, et vous m'avez cependant gardé, et entouré d'égards bienveillants. Que Dieu vous récompense de cette grande charité ! »

Ses jours s'écoulaient dans la paix. Une attaque de paralysie le terrasse pour quelques jours, la mort veut le prendre. Il lutte contre elle de toute sa volonté : et, pour cette fois, il est vainqueur. Il sort du combat avec une jambe à demi paralysée, mais il vit. Et pour remplacer la jambe, il prend une canne. Une canne ! il aura bientôt 95 ans, et jamais n'a usé de cet instrument. Parmi les corridors, il titube quelque peu, traînant sa pauvre jambe droite, mais il est debout, tous les matins, à l'autel.

On lui conseille des ménagements. Il répond de sa petite voix flûtée, dans son fin sourire : « Moi, je suis d'une espèce inférieure; je ne sens ni le froid, ni la chaleur, ni le mal. »

Mais voici une deuxième attaque. Son état exigeant des soins énergiques, on le transporte dans une clinique. Lui-même ne se fait pas illusion sur l'issue de la crise et, avant de partir pour la clinique, il écrit son dernier merci à la communauté : « Je prie, dit-il, le Très Révérend Père Eusèbe d'être mon représentant très respectueux, très affectionné, et très reconnaissant auprès

de la communauté, Pères, Frères, sans oublier les chers élèves, espérance de l'avenir. Mes dernières pensées, si le Bon Dieu me permet d'en avoir, seront pour eux... » Cependant, il ne veut pas mourir à la clinique, mais dans sa cellule, parmi ses Frères.

Consolé par les Sacrements, par la présence de son fils le capitaine de vaisseau Noguès, et par l'assiduité affectueuse de ses Frères, il est mort récemment. Et maintenant son corps repose au petit cimetière de la communauté, à l'ombre d'un grand genévrier, parmi les lauriers symboliques, sous l'humble tertre couronné de buis et signé d'une simple croix de pierre des Pyrénées avec cette épitaphe :

R. P. Albert

Lieutenant de vaisseau en retraite.

R. I. P.

Le patron des huissiers.

Quelque profession que nous exerçons, nous avons tous au ciel un patron qui nous protège. Ainsi les carabins ont saint Luc qui protège aussi les rapins. Les imprimeurs, saint Jean. Les robins, les gens de justice, saint Yves. Mais les huissiers? L'huissier est un auxiliaire indispensable de la justice. Que deviendrait sans lui le jugement? Les balances de Thémis, sans l'amende, la saisie et la contrainte par corps, ne seraient qu'une bruyante ferraille.

Or, ces gens qui donnent tant de tracas aux insolubles, qui jettent à la rue, avec leur papier bleu, les familles et leurs mobiliers; ces rigoureux exécuteurs d'une justice souvent aveugle et cruelle, ont-ils au ciel un protecteur? Oui. Géo London, dans le *Journal*, annonce la béatification prochaine d'un huissier près le tribunal de Naples : Jean-Baptiste Jossa.

Jean-Baptiste Jossa ne faisait pas payer son papier timbré. Il le donnait gratis. Bien loin de saisir les insolubles et de raffer leurs pauvres hardes, il acquittait les dettes criardes et laissait un peu d'argent par surcroît. Voilà, certes, des exploits, sans jeu de mots, qui ne sont pas communs. Mais on se demande comment il vivait, lui, à toujours donner et à ne jamais prendre. Si Jean-Baptiste Jossa n'a pas été saisi, n'a pas éprouvé dans sa vie les rigueurs de ses confrères, si on n'a pas jeté à l'encan son bureau, ses cartons verts, ses paperasses sa toque, sa toge, son rabat, c'est grand miracle!

Voilà donc la corporation des huissiers pourvue d'un patron. Puisse le nouveau béatifié se susciter un grand nombre d'imitateurs dans la chrétienté! Car, par ces temps de crise, nous manquons beaucoup d'huissiers héroïques, capables de remettre, aux indigents, traqués, non seulement les frais de justice, mais encore une bourse qui les sauve de la misère.

Dans l'église de Denwer

Il y a, en Amérique, un nouveau saint. Quel est son nom? Je vous le donne en cent... Je vous le donne en mille... Il n'en est pas de plus bruyant, j'entends par là qui ait fait retentir, à travers la vaste terre, plus de cuivres, cymbales et trombones.

— Un musicien?

— Non! Plus que cela : un chef d'orchestre. L'homme-orchestre par excellence, Barnum!

— Barnum! Le directeur du cirque le plus fameux?

— Oui, Barnum, qui promena à travers les deux mondes la femme à barbe, les deux sœurs siamoises, les poneys les plus mignons, les éléphants les plus colossaux, les avaleurs de sabre les plus affamés, et ce gorille habillé en homme du monde qui

jouait à la manille, fumait le cigare, mettait des gants, portait un monocle...

— Après tout, pourquoi pas? Il faut bien que les gens des cirques : les clowns, les paillasses, les écuyères, les jongleurs aient un patron là-haut.

A vrai dire, ce n'est pas Rome qui canonise Barnum. On est sérieux dans l'Eglise romaine. C'est l'église de Denwer qui aurait procédé à cette apothéose. Qu'est-ce que c'est que l'église de Denwer? Combien a-t-elle de fidèles? Sans doute est-ce sur cette paroisse que Barnum est né. Elle aura voulu honorer le plus bruyant, sinon le plus exemplaire de ses enfants.

Qu'était-ce, au juste, Barnum? Un montreur de monstres. Dans des baraques de toile il promenait, par exemple, ces deux pauvres jumelles qui étaient soudées l'une à l'autre par une lanière de chair. Beaucoup de sœurs ont de la peine à vivre dans la même ville, dans la même maison, dans le même quartier. Et celles-là portaient la même robe, partageaient le même lit, le même verre. Elles ne se mangèrent pas le nez. Elles ne se firent pas de procès. Est-ce pas plutôt ces deux excellentes filles que l'église de Denwer aurait dû canoniser...

Problèmes socialistes

A propos d'un livre récent

M. Louis Bertrand, ministre d'Etat et vieux militant du parti ouvrier, a étudié autrefois avec toute la compétence et toute la sympathie désirables l'évolution du socialisme belge depuis 1830. Son ouvrage *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique* (1907) est précieux. Il analyse et souvent reproduit intégralement les petites brochures, les catéchismes, les résolutions d'assemblées ou de congrès par lesquels le socialisme belge, jadis sans théoricien d'envergure, exprimait volontiers sa pensée et ses aspirations. Il fait état d'une masse énorme de documents qui sont devenus très rares aujourd'hui et que seule une bibliothèque socialiste patiemment édiflée peut livrer à la curiosité des chercheurs. Mais l'*Histoire* de Bertrand s'arrête au seuil de la période actuelle. Il nous faut une histoire du présent. Elle nous manquait. M. Xavier Legrand vient de combler la lacune. Sous le titre : *Le Socialisme belge et les problèmes d'aujourd'hui* (184 p., 10 fr., Bruxelles, Paris et Namur, 1935), il examine le tout dernier état de la pensée socialiste en Belgique. Son ouvrage s'imposera. Il a des mérites que nous voudrions souligner.

La littérature socialiste belge de l'heure présente est extrêmement copieuse. On est submergé par l'abondance des matériaux. Ceux-ci n'ont pas tous la même valeur. Un choix s'impose. Trois noms s'offrent d'emblée : Emile Vandervelde, Arthur Wauters et Henri de Man. Ce sont les grands chefs et les tacticiens du parti. Ils approvisionnent de leur mouture les autres écrivains de l'école et il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez les satellites une idée nouvelle ou une tendance originale. Judicieusement, M. X. Legrand a concentré son attention sur ces trois hommes.

L'histoire du présent est plus difficile à faire que celle du passé. Quand l'historien considère les temps écoulés, il fait son métier proprement dit. Spectateur impartial d'un jeu auquel il n'est pas partie, il expose les phases d'une compétition sur l'issue de laquelle son opinion et sa volonté n'ont aucune influence. Il évite assez aisément l'erreur d'optique à laquelle cède si souvent,

parfois à son insu, l'historien du présent. Celui-ci se trouve en effet dans des conditions de travail beaucoup plus pénibles. Auteur et spectateur du drame qu'il expose, il lui faut un gros effort d'abstraction pour se dédoubler, refouler l'auteur et ne laisser parler que le spectateur. Le genre est périlleux, et voilà pourquoi tant d'ouvrages où l'on prétend analyser sans parti pris, à la lumière du document, les faits contemporains sont fréquemment des œuvres polémiques où la passion et le sentiment viennent troubler la sérénité et l'objectivité du processus scientifique. Ce défaut est presque inévitable, lorsque les réalités actuelles dont on veut fixer la forme et la figure sont des faits idéologiques et des théories dynamiques dont chacun est coïté que coûte le partisan ou l'adversaire; presque inévitable surtout s'il s'agit du socialisme belge vis-à-vis duquel personne ici n'occupe une position désintéressée et sur lequel en particulier l'écrivain catholique n'a pas le droit de penser ce qu'il veut. Ces écueils, M. Xavier Legrand a su les éviter, et on peut dire que sur aucun point il n'a trahi ni Vandervelde, ni Wauters, ni de Man en promenant sa plume à travers leurs doctrines. Le plus souvent il s'efface devant eux. Pas une page qui ne renferme une citation, et après tout, on est surpris de l'information si avertie et si étendue, de l'étonnante maturité d'un auteur qui fait ses premiers essais dans la carrière de publiciste.

Les meilleures pages de Xavier Legrand se rencontrent au chapitre II, intitulé « Socialisme et religion ». Il en ressort que l'attitude pratique des socialistes belges vis-à-vis de la religion est unanime. L'anticléricalisme est un dogme que nul d'entre eux ne songe à renier. Les Eglises ont été utilisées par les possédants et par les capitalistes pour défendre leurs privilèges. Le socialisme, à base d'égalité, combat tous les privilèges. Il accomplit son œuvre en luttant contre l'organisation religieuse. Dans cette lutte, l'Etat, qui est la chose de tous, doit rester neutre : « Liberté des cultes, mais suppression du budget des cultes; liberté d'enseignement, mais suppression de toutes les subventions, de tous les avantages, directs ou indirects que l'Etat accorde à l'enseignement religieux; liberté d'association, mais limitation du droit de posséder à ce qui est nécessaire à chaque association pour atteindre son but ». E. Vandervelde a écrit cette phrase en 1906 dans *les Essais socialistes*. Et Henri de Man la contresigne aujourd'hui : « Le socialisme s'oppose au cléricalisme, parce qu'il combat l'emploi de la religion par une politique qui met l'Eglise au service d'intérêts réactionnaires et capitalistes. » (p. 64). Tous deux reprennent la formule du Congrès d'Erfurt : la religion est affaire privée, il convient de la séparer de l'Etat. Les catholiques sont donc prévenus et ils savent à quoi s'en tenir sur le terrain politique : il y a dès aujourd'hui au Parlement une majorité suffisante — faite de tous les socialistes et d'un certain nombre de libéraux — pour renverser notre régime scolaire et notre statut religieux. Affaire de temps et d'opportunité ! La trêve de tolérance est un provisoire qui tôt ou tard prendra fin.

L'anticléricalisme de Vandervelde est foncier. Il plonge ses racines dans la philosophie matérialiste. A la vérité, Vandervelde a écrit récemment : « Je suis marxiste à peu près, — pas tout à fait — comme l'était Jaurès, comme l'eût été peut-être Marx lui-même s'il s'était survécu. Je suis marxiste en ce sens que je tiens Marx pour le plus grand condensateur de la pensée socialiste au XIX^e siècle, que je retrouve son influence maîtresse dans les programmes de tous les partis socialistes et travaillistes du monde entier, que je lui reconnais ce mérite insigne d'avoir, le premier, rattaché le socialisme doctrinal au mouvement ouvrier. Mais si, par aventure, on prétendait imposer ses enseignements comme un *corpus* de vérités intangibles, si l'on voulait emprisonner le prolétariat dans une camisole de force doctrinale, qui gênerait ou même paralyserait ses mouvements, on peut

croire que je ne serais pas des derniers à m'insurger au nom de cette chose indispensable : le libre examen (pp. 17-18) (1). »

Malgré cette déclaration d'indépendance relative, Vandervelde paraît bien dans la question religieuse en être resté aux conceptions naturalistes de son maître. Il continue à voir dans l'épanouissement externe de la religion et dans le catholicisme surtout un épiphénomène de la structure économique, un reflet du mode de production. « Il n'est pas douteux, écrit A. Wauters, reproduisant la pensée d'E. Vandervelde, que le mode de production *détermine*, d'une façon générale, le progrès social, politique et intellectuel de la vie des peuples (p. 75). » Et dans l'hommage *Emile Vandervelde, l'homme et son œuvre* naguère rendu au maître par les disciples, l'un d'entre eux nous assure que le chef du socialisme belge reprend à son compte la formule saisissante et imagée de Marx : « L'hypothèque que le paysan possède sur les biens célestes garantit l'hypothèque que le bourgeois possède sur les biens du paysan (p. 76). »

L'Eglise est un organe de domination de classe et elle le restera aussi longtemps que l'inégalité régnera parmi les hommes. Elle ne perdra sa nocivité que dans une société sans classe d'où seront bannis tous les rapports d'inégalité. D'ici là elle est un obstacle à l'émancipation, et le socialisme la combat. Si dans cette lutte l'Etat doit rester neutre, il n'en va pas de même du citoyen socialiste. Celui-ci doit prendre parti et il suit sa vocation en répandant, par l'exemple et par la propagande, la libre pensée, sous la condition d'éviter les brutalités et les moqueries qui blessent sans convertir. Entre le socialisme et la religion catholique il y a incompatibilité. Il y a même incompatibilité entre le socialisme et toute croyance à un Dieu personnel, du moins aussi longtemps que les rapports actuels de production persistent, parce cette croyance est un rempart derrière lequel fatalement les puissants et les exploités abriteront leurs menées oppressives.

* * *

D'un geste allègre, de Man paraît récemment avoir jeté par-dessus bord en matière religieuse toute l'idéologie marxiste. Nous disons récemment. Parce que jusqu'à la guerre il fut de l'orthodoxie la plus stricte et nous nous souvenons d'avoir lu, sous sa signature, dans la *Neue Zeit* des pages écrites en collaboration avec de Brouckère où il dénonçait Vandervelde et le parti ouvrier belge comme notoirement infidèles à l'évangile du prophète allemand. Mais ceci c'est le passé. Aujourd'hui de Man se proclame résolument idéaliste. Il ne croit plus à la primauté du facteur économique. Il y a dans l'homme, dans sa nature intime un sentiment de justice, d'égalité, de solidarité et de charité dont on n'est pas loin de trouver la plus admirable expression dans la morale du travail qu'avait élaborée la scolastique du XIII^e siècle. Réagissant sur un milieu économique qui ne lui est pas conforme, ce sentiment produit une volonté de transformer radicalement l'ordre capitaliste. La naissance et le développement du socialisme sortent de là. Ce ne sont pas les faits de production économique qui déterminent les idées morales, mais les idées morales précèdent les faits de production et conditionnent les jugements que nous portons sur eux. Les socialistes ne se battent pas pour un idéal utilitaire, mais pour un ordre moral dont la notion, indépendante de tout milieu économique, est le commun partage des diverses races de l'humanité. Le socialisme est la protestation des valeurs éternelles contre un monde qui les foule aux pieds et contre une Eglise qui les trahit.

D'où viennent les idées morales? Elles sont « une croyance

(1) Toutes les références se rapportent au livre de M. Xavier Legrand.

absolument à priori à un ordre universel raisonnable qui impose à notre vie des devoirs raisonnables que nous avons à remplir à l'aide de notre puissance de discernement s'exerçant sur le bien et le mal » ou, en d'autres mots, « une croyance absolue à la hiérarchie des valeurs qui donne un sens et un but à notre vie en tant qu'elle participe à la vie de l'humanité ». « Il y a quelque chose d'émouvant et de sublime à ce qu'il suffit de fouiller l'âme humaine à une profondeur suffisante dans n'importe quelle direction — même si on ne s'oriente d'abord que vers la nature animale — pour retrouver toujours ce qu'il y a en elle de plus divin. » « Il n'y a rien de plus réel dans l'homme que la puissance divine de la loi morale (pp 60-61). » Tous les textes entre guillemets sont des citations que Xavier Legrand emprunte à Henri de Man. La loi morale est absolue, elle est éternelle, elle est divine. Les traités de théologie catholique ne parlent pas autrement. Cela donne au socialisme du ministre des travaux publics et de la résorption du chômage un tour sympathique, à son attitude vis-à-vis de la religion un air avenant et séduisant qui est de nature à faire impression sur les jeunes catholiques et qui pourrait les déterminer à répondre favorablement à l'invitation fraternelle d'adhérer aux groupements du parti ouvrier. Cependant prenons garde. Le mot « divin » n'a pas sous la plume de Henri de Man le même sens que chez nous. Notre Dieu est personnel et transcendant, il régit l'univers, suprême justicier il récompense éternellement le bien et punit éternellement le mal. Le « divin » de Henri de Man est une vague et fumeuse notion qu'il est incapable de préciser. Il est le Dieu de tous ceux qui n'en ont plus et qui veulent dépasser le matérialisme sans aller jusqu'au spiritualisme concret. Entre la doctrine éthico-religieuse de Henri de Man et la religion catholique, l'opposition est formelle. Et s'il est exact, comme on se plaît à le répéter sans cesse, que le socialisme est une philosophie, entre cette philosophie — qu'elle prenne corps dans le matérialisme de Marx ou dans le spiritualisme volatilisé de H. de Man — et la philosophie chrétienne, l'irréductibilité saute aux yeux.

Entre le socialisme et le catholicisme le différend est principalement métaphysique et secondairement économique. Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste : que cette parole de Pie XI dans *Quadragesimo Anno* demeure ferme la règle de notre conduite.

* * *

Le différend est secondairement économique. La sentence pourrait surprendre. L'Eglise admet la légitimité de la propriété privée et professe que tout bien justement acquis, qu'il soit bien de consommation ou bien de production, mérite le respect. Le socialisme d'autrefois niait sans ambages les deux propositions et prônait la nationalisation ou la socialisation du capital, sans indemnité, au profit de l'Etat, qui organiserait tout le service de la production. De cette formule on a beaucoup rabattu depuis quelque temps. Vandervelde, de Man et Wauters protestent à l'envi que l'étatisme économique est l'adversaire le plus redoutable du socialisme. L'étatisme économique est « l'organisation du travail social par l'Etat, écrit Vandervelde dans un livre au titre suggestif : *Le Socialisme contre l'Etat*. Le socialisme, c'est l'organisation du travail social par les travailleurs groupés en associations de droit public (p. 128) ». La formule est sybilline. Elle veut probablement dire que disposant des moyens de production, l'Etat en délèguera l'exploitation à des groupements coopératifs de travailleurs. H. de Man va plus loin dans la voie des atténuations. L'étatisme pour lui serait pire que le *statu quo*. Il ne veut même pas nationaliser toutes les industries. Le *Plan*, qui est son œuvre, maintient à côté d'un secteur économique

public un secteur privé. Il limite ses ambitions à la socialisation des industries déjà monopolisées, immédiatement et d'une façon concrète, aux charbonnages, à la grosse métallurgie et surtout au crédit qui commande toute l'armature économique. D'aucuns ont cru que nationaliser c'est confisquer, prendre l'argent aux uns pour le donner aux autres. Nullement, réplique H. de Man ; nationaliser, c'est diriger la distribution du crédit ; le changement consiste dans un transfert d'autorité et non de propriété : les banques restent propriétaires des capitaux chez elles déposés, mais au lieu d'utiliser les profits de ces dépôts comme bon leur semble, elles seront soumises à la direction d'un Institut de Crédit dont le *Plan* attend plus d'intelligence et de souci du bien commun qu'on n'en peut espérer des institutions bancaires laissées à elles-mêmes. Dès lors, les capitaux profiteront à la communauté plutôt qu'à des entreprises particulières quelconques. Et si certains craignent que l'Etat s'approprie les profits réalisés par les opérations bancaires, qu'ils fassent taire leurs appréhensions, car, ajoute H. de Man, le *Plan* prévoit expressément que « des indemnités pour les rachats de titres qui pourraient être nécessaires seront à charge de l'Institut de Crédit (p. 158) ». Ce que H. de Man veut pour le crédit, c'est une collaboration de l'Etat et de l'initiative privée analogue à celle qui a été réalisée pour les transports par la Société Nationale des Chemins de fer.

Spécialiste des problèmes agraires, A. Wauters envisage pour l'agriculture des solutions analogues. Aucun mode de tenure du sol ne présente sur ses voisins une telle supériorité qu'il les exclut tous. Au contraire, envisagée au double point de vue économique et social, il semble que leur coexistence soit salutaire non seulement en Europe, mais dans chaque pays donné. Ainsi la nationalisation de certaines richesses « fermières » peut parfaitement être préconisée : « La nationalisation des forêts, écrit A. Wauters, peut-être celle de la culture des céréales, des pommes de terre, de la betterave, du coton, là où la petite culture n'existe pas, peut parfaitement s'envisager. » Mais encore faut-il s'entendre sur le sens des mots : « Qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous donnons à ce terme de nationalisation. Dans notre esprit, la nationalisation exclut toute exploitation par l'Etat. La mise à fruit des domaines de l'Etat ne peut se concevoir qu'avec la collaboration d'organes extérieurs et notamment de l'initiative privée ; c'est-à-dire que nous préconisons l'adoption d'une de ces formules, dite *d'économie mixte*, qui ont fait tant de progrès depuis un quart de siècle. Ces organismes où l'Etat intervient comme principal actionnaire, où l'intérêt du personnel et celui des consommateurs sont représentés, gardent toute la souplesse d'initiative et de fonctionnement des entreprises privées (p. 118) ». « Ainsi entendue, la nationalisation peut s'appliquer aux grandes cultures extensives, là où la région est peu peuplée... Là où le grand domaine prédomine et présente des tares si souvent dénoncées, là où, par miracle, le pays ne s'est pas dépeuplé et où séjourne une population instruite parfaitement des choses de l'agriculture, il n'y a aucun inconvénient à ce que l'Etat exproprie ces domaines, avec indemnité, et les donne en location à de petits cultivateurs (p. 119) ». Là où domine au contraire la petite propriété, il faut consolider celle-ci, écartant toutefois de son chemin les périls qui la menacent. Ces périls, on ne pourra les conjurer qu'en engageant les petits propriétaires dans la voie de l'association coopérative.

Economie mixte, expropriation avec indemnité pour cause d'utilité sociale, consolidation de la petite propriété par l'association coopérative, voilà, sous la plume de H. de Man et A. Wauters, à quoi se ramène le socialisme. Si le socialisme économique n'est que cela, il ne vaut plus la peine de se battre contre lui. Aucune de ses formules n'est en contradiction avec l'enseigne-

ment catholique sur la propriété privée et on les retrouverait toutes dans le *Code social* de Malines, qui a été élaboré sous la présidence du Cardinal Mercier, de 1925 à 1927, un an avant qu'A. Wauters ait écrit *La Réforme agraire en Europe*, six années avant que M. de Man nous ait livré dans le *Plan* le résultat de ses dernières méditations. N'est-il pas vrai de dire que sur le terrain économique le désaccord entre la morale catholique et le socialisme s'amenuise presque jusqu'à s'évanouir? Et alors n'est-ce pas une survivance d'un passé aboli que de répéter à tout bout de champ qu'on combat l'Eglise parce qu'elle s'immisce dans les questions temporelles et met sa puissance au service d'intérêts réactionnaires et capitalistes? On sait bien que cela n'est pas vrai, puisqu'après de longs détours et beaucoup de tergiversations les socialistes s'approchent des formules que pas mal de sociologues catholiques, travaillant sous l'œil de la hiérarchie, ont envisagées avec faveur. Entre socialistes et catholiques l'opposition métaphysique reste fondamentale, et la doctrine éthico-religieuse de H. de Man l'a à peine entamée. L'opposition économique est aujourd'hui accessoire et va s'atténuant de plus en plus.

L'opposition économique ne subsiste plus que sur un point. Et le voici. Les socialistes font des nouvelles formules — économie mixte et expropriation pour cause d'utilité sociale — un emploi extensif, tandis que nous entendons en limiter l'application à un certain nombre de cas où elles sont strictement indispensables. Dans l'application de ces formules les socialistes sous-entendent toujours que l'Etat aura la part prépondérante à la gestion des entreprises nationalisées, soit comme actionnaire principal dans les sociétés d'économie mixte, soit comme propriétaire quand il donne à bail aux petits cultivateurs les *latifundias* expropriés : l'initiative privée sera asservie. Nous avons un autre principe : dans le domaine économique l'Etat contrôle tout et ne dirige rien.

Ces deux réserves s'inspirent de la morale chrétienne. D'après celle-ci l'Etat n'existe pas pour se faire l'agresseur de l'individu, mais pour le protéger dans le développement de ses facultés. Le pouvoir public est au service de l'initiative privée, quitte à la contenir dans la limite du bien commun par des interventions négatives.

Cuique suum. Il ne faudrait pas imputer à Xavier Legrand toutes les réflexions et toutes les déductions que nous a suggérées la lecture de son livre. Son ouvrage expose et ordonne des matériaux. Il amorce et insinue certaines critiques que l'on pourrait adresser au socialisme belge d'aujourd'hui. Il n'est pas interdit de dépasser ces critiques ni de les amortir. Nous les avons amorties quant aux problèmes économiques, nous les avons dépassées quant aux problèmes religieux. L'auteur ne nous en voudra pas. Son œuvre stimule la pensée et nous n'avons pas résisté à l'entraînement.

M. DEFOURNY,

Professeur à l'Université de Louvain.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Encore un ouvrage

sur

l'« occultisme »

La littérature si abondante déjà qui traite des problèmes dits « occultes » ou « métapsychiques » ou « parapsychologiques » (ce dernier terme est employé de préférence en Allemagne) vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage qu'on peut à bon droit qualifier de capital. Dans deux énormes volumes de plus de neuf cent soixante pages, index non compris, volumes copieusement illustrés, l'auteur, M^{me} Moser (de Munich, mais de nationalité suisse, croyons-nous) passe en revue à peu près toutes les branches de l'*Okkultismus* (1). *Täuschungen* ou *Tatsachen*? se demande-t-elle : sont-ce des faits réels ou des illusions seulement? Il y a là, estime l'auteur, de l'un et de l'autre, et c'est avec une patience inlassable et une objectivité scrupuleuse qu'il « épiluche » observations et expériences, s'attachant à séparer l'ivraie du bon grain.

C'est là un immense travail. L'érudition de l'auteur est réellement formidable. Il semble avoir tout lu. Rien ne lui échappe et le nombre des incidents narrés — ou tout au moins cités — et souvent analysés est véritablement effarant.

Dans ces quelque mille pages nous avons bien des fois rencontré notre propre nom et nous remercions l'auteur des termes flatteurs dans lesquels il veut bien s'exprimer sur nos capacités d'observateur et de critique. Ajouterons-nous cependant que, ayant sûrement parcouru aujourd'hui les cinq sixièmes au moins de notre existence, nous sommes portés à regretter plutôt, en regardant derrière nous, tant de... dirons-nous : « de temps perdu »? Oui... Ah! si nous avions étudié naguère, alors que nous étions chez nous, dans la chère Russie d'autrefois, aussi inlassablement et avec le même désir d'arriver à la vérité, à toute la vérité, quelque autre discipline moins ingrate! Nous ne voulons pas dire par là qu'il n'y ait selon nous rien à retenir du fouillis « parapsychologique », que tout ne soit qu'illusion pure dans l'imbroglie « métapsychique ». Non, telle n'est pas notre pensée. Mais nous pouvons bien affirmer cependant que dans le meilleur des cas, tout cet « occultisme » n'est qu'un bizarre assemblage d'à peu près. Pas de preuves absolues de l'authenticité des faits. Rien qu'un certain nombre de preuves relatives (ne seraient-ce pas plutôt des présomptions?) Et à côté que d'erreurs de tous genres, quand ce ne sont pas d'odieuses tromperies!

En somme, après un peu moins d'un demi-siècle passé à m'intéresser à ces problèmes et à suivre l'évolution des recherches « métapsychiques » dans le monde, il est plutôt décourageant de devoir me dire qu'en dernière analyse les conclusions d'ordre positif auxquelles je crois pouvoir m'arrêter sont presque zéro (j'insiste cependant sur ce « presque »), alors que les conclusions négatives auxquelles je suis arrivé pullulent.

Et cependant modifiant un mot célèbre, je dirai : « La séance doit continuer. » De nouvelles recherches, de nouvelles enquêtes s'imposent (surtout dans le domaine des faits d'ordre spontané). J'ajouterai toutefois que dans certaines branches la preuve de la non-existence des prétendus « phénomènes » me paraît avoir

(1) *Okkultismus : Täuschungen und Tatsachen*, chez Orell Füssli, à Zurich.

été à ce point faite que c'est à peine s'ils méritent l'honneur de nouvelles investigations (1).

* * *

Un livre aussi volumineux et aussi documenté qu'*Okkultismus : Täuschungen und Tatsachen* n'est guère aisé, il faut le dire, à analyser. Comment allons-nous procéder? Le mieux sera, je crois, de prendre une par une les grandes divisions du *magnum opus* de M^{me} Moser et de résumer très succinctement ses conclusions.

Commençons donc — bien que ce ne soit pas tout à fait le commencement — par le chapitre intitulé « Quelques investigations célèbres. » Il s'agit de celles qui ont eu les « phénomènes physiques du spiritisme » pour objet. Une fois de plus nous voyons défiler devant nous un kaléidoscope archi-connu : les expériences de la Société dialectique de Londres, celles de Crookes (avec les médiums D. D. Home et Florence Cook), de Zöllner (avec Slade), de Wallace et de Lombroso (celles-ci méritent à peine, pensons-nous, le titre d'expériences)(2), enfin de la *Society for Psychological Research* avec la célèbre Italienne Eusapia Paladino.

Les conclusions de l'auteur sont d'ordre positif. Les phénomènes en question seraient bien authentiques. M^{me} Moser revient sur le même sujet dans le second volume. C'est alors derechef le défilé Home-Slade-Eusapia. Mais l'auteur arrive-t-il aux recherches plus récentes, aux célébrités plus ou moins contemporaines qui ont nom : Eva Carrière (*alias* Marthe Béraud), Kathleen Goligher, Laszlo, Linda Gazzera, Stanislaw Tomczyk (3), Kluski, Jan Guzik, Marie Silbert, « Margery » Crandon, etc., le scepticisme prend chez M^{me} Moser le dessus. Ces médiums-là, pense-t-elle, sont inauthentiques (elle fait exception pour Willi et Rudi Schneider).

La conclusion a lieu de surprendre. L'auteur affirme, il est vrai, que Home, Slade et Eusapia « travaillaient » à la lumière, alors que les médiums de nos jours la fuient obstinément. Ceux-là seraient des *Lichtmedien*, ceux-ci des *Dunkelmedien*. Abstraction faite peut-être d'un petit nombre de cas exceptionnels, cette distinction nous paraît artificielle et fort douteuse. Du reste la lumière est loin d'être toujours et partout une garantie, à preuve les expériences classiques du prestidigitateur anglais Davey, auxquelles l'auteur ne nous semble pas rendre entièrement justice et qui cependant impressionnèrent à ce point certains spirites — et non des moindres parfois — que ceux-ci affirmèrent pendant quelque temps que Davey n'était qu'un médium honnête (4).

Si presque toutes les observations (plus ou moins) contemporaines relatives au spiritisme « physique » ont pour base la fraude, il doit en être de même des observations plus anciennes, objectons-nous à M^{me} Moser. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une pareille hypothèse est au plus haut point vraisemblable.

(1) J'ai ici spécialement en vue quelques-uns des phénomènes dits physiques du spiritisme : mouvements d'objets « sans contact », coups frappés (raps), « matérialisations et « ectoplasmes », apports, etc. Voir spécialement ce que je dis plus loin des prétendus « apports ». Pour certains mouvements « sans contact » d'un caractère plutôt primitif, je crois cependant que nous disposons de quelques observations assez satisfaisantes.

(2) J'ai connu Lombroso. Il était, je crois, dans l'ordre d'idées qui ici nous intéresse, très mauvais observateur.

(3) Aujourd'hui heureusement mariée à un membre de l'aristocratie anglaise de mes amis (catholique).

(4) Alfred Russel Wallace — un émule de Darwin dans les belles recherches relatives à l'origine des espèces — fut du nombre de ces spirites. Une douzaine d'années auparavant il avait été du même avis quant aux performances des prestidigitateurs Maskelyne et Cook, à Londres. Plus près de nous, le fameux Conan Doyle a maintenu une opinion analogue au sujet du grand prestidigitateur américain Houdini. Quelle meilleure preuve pourrait-on alléguer en faveur de la thèse que le spiritisme « physique » pourrait bien ne pas exister du tout?

Pour ce qui est de D. D. Home notamment (qui à un certain moment fut l'hôte assidu des Tuileries sous Napoléon III) nous persistons à croire sa réputation surfaite.

* * *

Du spiritisme « physique » nous passons au subconscient, au sommeil et aux rêves, au somnambulisme naturel, à l'hypnotisme, à l'hystérie et aux « phénomènes » analogues et arrivons à la télépathie. Pour M^{me} Moser nul doute que celle-ci ne soit une « *undiskutable Tatsache* ». Il s'agit ici de la télépathie ou transmission de pensée expérimentale.

Nous abordons alors la télépathie spontanée. Ici, on le sait, la Société anglaise des recherches psychiques a accumulé un très grand nombre d'observations et d'attestations. Beaucoup d'entre elles portent sur les « apparitions » de mourants au moment de la mort qui seraient *ex hypothesi* des hallucinations télépathiquement provoquées à distance. M^{me} Moser en cite quelques exemples; peut-être aurait-elle pu en citer de plus frappants encore. Pour nous ces sortes de faits sont peut-être ce qu'il y a de plus convaincant dans tout le domaine des recherches « métapsychiques ».

Après la télépathie voici la télésthésie (clairvoyance) tant dans l'espace que dans le temps. Quelle différence y a-t-il entre l'une et l'autre? demandera-t-on. La réponse est aisée. Dans la télépathie il y a action d'une autre pensée humaine. Je perçois « supranormalement » tel incident ou épisode se passant au loin et connu d'un autre être humain au moins : j'ai donc pu en avoir connaissance par l'action de la pensée de ce dernier, donc télépathiquement. La télésthésie — plus hypothétique encore que la télépathie — impliquerait la perception de faits inconnus de tout être humain (1). L'auteur l'admet, elle aussi. Cette télésthésie s'étend-elle à l'avenir? Nous avons alors la prévision de l'avenir ou précognition.

Pour l'auteur, la réalité de celle-ci non plus ne fait pas de doute. Au risque de faire rire une fois de plus le *tertius gaudens (grammatici certant!)* je suis ici d'un avis diamétralement opposé. En laissant entièrement de côté le domaine religieux, le domaine de la foi sur lequel je m'abstiens scrupuleusement d'empiéter, je maintiens qu'il n'existe pas de preuves probantes de la précognition.

M^{me} Moser me cite souvent; elle aurait pu alors me faire cet honneur une fois de plus à propos de la surprenante « vision » du major prussien Guido von Gillhausen, du 2 août 1914, relative au cours de la Grande Guerre. Dans une étude parue dans le *Journal of the Society for Psychological Research*, en mai 1933, je m'étais cependant attaché à démontrer, en rapprochant les prédictions de von Gillhausen d'un mémoire de l'ancien ministre russe Dournovo remis à Nicolas II au début de 1914, qu'à l'égard de la guerre future la perspicacité de l'homme d'Etat russe ne l'avait cédé en rien au don de prévision du jeune officier prussien. Or de toutes les prophéties « politiques » celle du major von Gillhausen est certainement une des plus remarquables, sinon la plus remarquable (2).

Nous voilà arrivés à la fin du premier volume. Le deuxième

(1) Parmi les expériences relatives à la télésthésie (ou plus simplement à la clairvoyance), c'est avec raison que l'auteur insiste sur celles du médecin russe Chowrine avec son sujet M^{lle} M... L'esprit scientifique dans lequel elles furent menées fait à ce médecin beaucoup d'honneur. Chowrine était enclin à expliquer les remarquables résultats positifs par lui obtenus par l'hyperesthésie : preuve de plus combien tous ces problèmes sont complexes. Mais une hyperesthésie aussi extraordinaire que celle admise par lui et certains autres savants serait aussi merveilleuse que la clairvoyance.

(2) Voir aussi notre article dans la *Revue belge* du 15 avril 1935. Il a paru sans la partie dans laquelle nous établissions l'authenticité du mémoire Dournovo : élément de tout premier ordre, nous avait-il semblé, pour pouvoir juger de la question.

commence par les « phénomènes » semblant relever à la fois de la télépathie et de la téléthésie. Ici nous nous trouvons *inter alia* face à face avec : « La double vue », la promnésie ou sensation du « déjà vu », la cristaloscopie ou vision dans les cristaux (aussi dans les surfaces polies, etc.), l'hylomantie ou psychométrie (expériences où le médium est censé tirer les connaissances qu'il acquiert ou les impressions qu'il reçoit d'objets que lui remettent les assistants et qu'il manie), la xénoglossie (le fait de parler en langues étrangères), les « messages » médiumniques de forme diverse (écriture automatique, typtologie, etc.), les médiums (ou somnambules) soi-disant capables de diagnostiquer les maladies soit chez eux-mêmes (autoscopie), soit chez d'autres personnes (xénoscopie), les individus spécialisés dans les recherches policières ou *kriminalmedien* (une spécialité surtout allemande).

En ce qui concerne ceux-ci les conclusions de l'auteur sont la sagesse même. Il estime qu'un certain nombre de témoignages nous autorise à penser que dans une certaine mesure les pouvoirs que s'attribuent les *kriminalmedien* sont bien réels, et je suis tout prêt à reconnaître qu'un jugement tel que celui du tribunal de Leitmeritz (1) (1928-1930) dans l'affaire du « clairvoyant » Hanussen n'est pas de nature à infirmier cette croyance.

Mais M^{me} Moser énumère très sagement les raisons qui doivent nous pousser à faire preuve à l'égard des dits *kriminalmedien* d'une grande circonspection dans la pratique. En d'autres termes : tout recours aux facultés supposées de ces messieurs et de ces dames doit être entouré de réserves telles que virtuellement autant vaut s'abstenir — ou presque.

Voyons à présent quelle est l'attitude de l'auteur à l'égard de l'hypothèse spirite au sens propre.

Il ne s'y montre guère favorable et met en avant divers arguments qui militent contre cette hypothèse. Cette argumentation aurait pu être notablement renforcée. Rien de plus aisé, en effet, pour l'initié que d'édifier en se basant sur les innombrables témoignages publiés un véritable réquisitoire contre la théorie qui veut que les « messages » des médiums aient les esprits des morts pour auteurs. Ce réquisitoire n'embrassera pas tous les faits publiés. Mais il pourra s'appliquer à tant d'entre eux que les autres ne pourront entrer sérieusement en ligne de compte.

Voici un incident, cité par l'auteur, qui paraît particulièrement péremptoire contre la théorie spirite. Une miss Hannah Wild, de Boston, écrit quelque temps avant de mourir (1886) une lettre dont elle ne révèle le contenu à personne : elle déclare à sa sœur, M^{me} Blodgett, qu'elle tâchera, une fois morte, de dicter ce contenu, de façon à donner une preuve éclatante de survie. Après le décès de miss Wild, M^{me} Blodgett envoie la lettre au professeur William James qui étudie à l'époque la fameuse M^{me} Piper. Echec complet malgré une série de tentatives. Et pourtant « Phinuit », l'esprit qui est censé contrôler le médium, prétend être en rapports directs avec la défunte Hannah Wild (p. 554).

Il arrive cependant à l'auteur d'écrire, bien que tout à fait incidemment (p. 640), que de nombreux chercheurs parmi les meilleurs sont arrivés à la conclusion que dans certains cas l'hypothèse spirite serait la seule possible. « Elle paraît en tout cas la plus simple. » La simplicité est une grande et belle chose et pourtant une explication simple n'est pas nécessairement vraie. La « simplicité » de la théorie spirite n'a du reste rien de concluant, puisque dans nombre de cas cette théorie est manifestement inapplicable.

Un chapitre entier (le 20^e) est consacré au magnétisme animal que l'auteur distingue de l'hypnotisme. Ici comme presque

(1) En Tchécoslovaquie.

partout ailleurs, il tend fortement à admettre l'authenticité des surprenants phénomènes relatés.

Tout compte fait, il y aurait donc à la base des multiples branches de l'« Occultisme » de très nombreux faits d'une incontestable réalité.

* * *

Que penser des conclusions du magistral ouvrage de M^{me} Moser?

Commençons par relever dans ce millier de pages une lacune ! Oui : une lacune ! L'auteur, s'il parle des apparitions de mourants, est à peu près muet sur les apparitions de personnes mortes et sur les maisons dites hantées (1). Pourtant là aussi nous nous trouvons en face de témoignages qu'il ne nous faut pas écarter. Ils sont peu nombreux : il n'en doit pas moins être tenu compte.

Il nous a semblé aussi que l'auteur tient trop peu compte du hasard comme d'une explication possible, de Sa Majesté le Hasard notre maître à tous. Dans bien des récits qui parsèment ces neuf cent et quelques pages, la coïncidence forfuite peut, je crois, nous fournir une explication tout à fait adéquate. J'ai surtout en vue certaines descriptions faites par des « sujets » magnétisés, qu'il s'agisse soit de maladies perçues de façon « supranormale », soit d'incidents se produisant à distance. Je dois dire aussi que comme règle générale je serais porté à élaguer les rêves envisagés comme preuves de télépathie ou de téléthésie. Ils sont si nombreux que véritablement le hasard peut à lui seul provoquer dans cet ordre d'idées les coïncidences les plus frappantes. Pareille objection saurait difficilement s'appliquer aux hallucinations dites « télépathiques », beaucoup moins fréquentes.

M^{me} Moser me permettra-t-elle aussi de lui faire observer que les dimensions de son bel ouvrage auraient pu être notablement réduites sans aucun dommage pour les sujets traités avec tant d'érudition et de compétence. Pourquoi par exemple, nous parler de Home, de Slade et d'Eusapia à deux reprises : une première fois au commencement du premier volume, une deuxième fois au milieu du second ? Et puisque je viens d'écrire le nom du célèbre médium américain, je relèverai cet illogisme : d'une part l'auteur cite d'abondants extraits d'un ouvrage du docteur Gibier pour démontrer l'authenticité des phénomènes de Slade (1) ; de l'autre, il écrit à propos d'observations du même docteur Paul Gibier faites avec un autre médium : « La naïveté des observations et du compte rendu pourrait difficilement être surpassée » (p. 916). Alors?... Si le docteur Gibier ne vaut rien comme observateur en expérimentant avec M^{me} Salmon à New-York, pourquoi son témoignage aurait-il quelque poids lorsqu'il s'agit des séances de Slade à Paris ?

Nous avons relevé déjà chez notre auteur des flottements au sujet de l'hypothèse spirite ; en voici à l'égard de la télépathie. A la page 282 nous lisons : « Nous sommes donc d'accord avec nos adversaires : dans leur ensemble les preuves expérimentales sont peu satisfaisantes et parlent contre la télépathie. » Mais, aussitôt après, M^{me} Moser aborde plusieurs séries d'expériences qui, d'après elle, démontrent le contraire et conclut que la télépathie est un fait « indiscutable ». A vrai dire, il ne s'agit pas dans ce dernier exemple de contradiction ou d'illogisme ; mais la pensée de l'auteur eût gagné à être énoncée un peu différemment.

J'avoue aussi qu'à sa place j'aurais donné plus d'ampleur à

(1) Voir notre article : « Les maisons hantées. Réponse à Paul Heuzé », dans la *Revue belge* du 1^{er} janvier 1935.

(1) *Le spiritisme ou fakirisme occidental*, Paris, 1887. Les observations du docteur Paul Gibier ont surtout porté sur la prétendue écriture sur ardoises (sans l'intervention de mains humaines !), une spécialité de Slade.

l'hypothèse de la tricherie *désintéressée* pour ramener à leur juste valeur certains « phénomènes », surtout spirites. M^{me} Moser tient compte de cette hypothèse mais à un degré insuffisant. Pour ma part je l'appliquerais sans me gêner à un des cas les plus célèbres dans les annales du spiritisme anglo-saxon, celui du révérend Stainton Moses. Stainton Moses était un clergyman anglais favorisé par les phénomènes médiumniques les plus extraordinaires tant physiques que psychiques. Il est avéré que leur authenticité dépendait de sa bonne foi quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Et malheureusement pour lui il produisait en abondance des « apports » : la terminologie spirite entend par là l'apparition soudaine dans la chambre où la séance a lieu de divers petits objets venus on ne sait d'où, portes et fenêtres étant closes. Il y a quelques dizaines d'années on pouvait raisonner à ce sujet ainsi : « Les apports doivent être authentiques : ne s'en est-il pas produit en abondance en présence d'un clergyman anglican dont la parole ne saurait être suspectée ? » Aujourd'hui les temps ont changé et nous pouvons déclarer en toute conscience : « Rien ne nous prouve que les apports soient un fait authentique. A priori ils sont au plus haut point improbables. Nous ne disposons à leur sujet d'aucun témoignage sérieux, abstraction faite de celui d'un clergyman anglican. Eh bien, je le regrette pour lui, mais nous sommes en droit d'écarter ce témoignage, quelles qu'en soient les conséquences pour la répu-

tation posthume du révérend en question. » Si le magnifique ouvrage de M^{me} Moser paraît en deuxième édition ou est traduit en français ou en anglais — ce que je souhaite sincèrement — je recommande à l'auteur de tenir à l'égard du cas Stainton Moses un langage aussi net que celui que j'emploie ici et de mettre les points sur les i au lieu de la très vague allusion que j'ai relevée à la page 576. A défaut de la certitude absolue, M^{me} Moser aura toutes les probabilités de son côté.

* * *

Un ouvrage tel que celui que je tente d'analyser ici présente un grand inconvénient : pour en parler de façon tant soit peu satisfaisante, il faudrait à proprement parler un nouvel ouvrage, ce qui est manifestement impossible. Et l'ampleur de la tâche qui devrait m'incomber comme critique consciencieux d'un *opus* aussi gigantesque m'oblige à mettre un frein — peut-être prématurément ? — aux ardeurs de mon stylo. Que de passages qu'on voudrait traduire et commenter ! Impossible ! Que M^{me} Moser ne m'en veuille donc pas de ma — relative ! — brièveté et qu'elle reçoive ici une fois de plus le tribut de l'admiration très sincère que m'inspirent son effort grandiose, son talent et son évidente objectivité.

Comte PEROVSKY.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Un nouveau livre du Père Martial Lekeux

Le P. Martial Lekeux, franciscain, l'auteur de *Maggy*, de *Mes Cloîtres dans la tempête* et de quelques autres ouvrages, que l'on aurait pu croire découragé d'écrire l'est si peu qu'il mène une brillante campagne contre le découragement dans *Sainteté et Bonne Volonté* (Leth'el'oux, in-8 couronné, 100 pages, 8 fr.).

C'est un coup de clairon qui, comme la trompette du dernier jugement, ressuscitera les morts... spirituels.

Le premier chapitre *Confiance* donne le ton général du livre.

« Il y aurait beaucoup de saints si beaucoup de chrétiens se croyaient capables d'être saints. » Il dit leur fait aux défaitistes « à l'air morne de martyrs sans palme », il les secoue comme un prunier.

Il en appelle à Napoléon, qui se connaissait en batailles et en hommes, qui a résumé la psychologie de la guerre en cette phrase : « Une armée est battue du moment qu'elle veut l'être. »

Il en appelle aux Américains pour lesquels une entreprise est affaire de moral : « Celui, disent-ils, qui a perdu sa fortune, n'a rien perdu. Celui qui a perdu la santé a perdu quelque chose. Celui qui a perdu le courage a tout perdu. » Naturellement, c'est le moteur qui est cassé. Il en appelle à Pétain : « On les aura », dit-il simplement, en arrivant à Verdun en plein désastre.

C'est cette parole qui a fait la victoire.

Porteur de l'infailible message de Celui qui a promis à la foi la force de transporter les montagnes, le P. Martial, le bien-nommé, s'adresse au vaincu de la vie, affalé dans sa défaite, gisant dans le tombeau de ses vices, à l'intoxiqué du cœur à qui Satan fera absorber bientôt l'autre moitié de la fiole que

l'apôtre Judas l'Ischariote avala, le poison du désespoir, et il ose lui crier : « Vous qui êtes dans le péché, dans l'habitude du péché, vous, quel que vous soyez, qui lisez ces lignes, ayez confiance et réjouissez-vous : je vous l'affirme au nom du Christ, vous pouvez devenir un saint ! »

Et pour qu'on ne soupçonne pas ce franciscain, qui a troqué la tunique du soldat contre le froc, d'avoir les manches trop larges, de côtoyer les précipices, de courir au moins sur les parapets, il s'est au préalable muni d'un passeport en règle — une Lettre de S. Exc. Mgr Heylen, évêque de Namur, qui lui écrit en substance : « Vous êtes bien circonspect, mon Révérend Père, le *nihil obstat* et l' *imprimatur* ne vous suffisent pas, vous souhaitez par-dessus le marché un brevet épiscopal d'orthodoxie, je vous le délivre. Je déclare que votre exposé est en tout conforme à la doctrine de la Sainte Eglise et à l'enseignement des meilleurs auteurs spirituels. »

Et fort de cette explicite approbation, le P. Martial tire de sa gibecière son mirifique élixir et en administre une copieuse rasade à tous les malades de la volonté, à tous ceux que ronge le mal torpide du découragement. Il les relève d'un geste fraternel et énergique et les entraîne sans hésitation jusqu'à la cime, jusqu'à la sainteté. Mesurez la distance du point de départ au point d'arrivée, et vous aurez la juste idée de la vigueur de son bras.

Je trahirais la pensée de l'auteur si je paraissais imputer la valeur de sa démonstration à son mérite littéraire, qui est d'ailleurs exceptionnel. C'est une puissante doctrine, alimentée aux meilleures sources, à saint Thomas, aux maîtres de la théologie et de l'ascèse que le P. Lekeux revêt des séductions de son style pittoresque et vibrant. Avec quelle force de persuasion il met tout homme en face de l'universel précepte divin : « *Soyez parfaits*

comme votre Père céleste est parfait. Aimez Dieu de toutes vos forces, le prochain, tout le prochain, comme vous-même. » Il a beau jeu de prouver que l'appel est lancé à tous, non seulement aux chartroux et aux clarisses, que Dieu ne commandant pas l'impossible, l'obligation implique la possibilité, que les conseils évangéliques, libres moyens d'atteindre la perfection, n'enlèvent rien à l'universalité de la fin, qu'en définitive seront seuls admis à la vision béatifique les saints, soit qu'ils aient réalisé ici-bas le degré de perfection assigné par Dieu, soit qu'ils aient suppléé à leurs manquements par les purifications d'outre-tombe. Si nous devons tous devenir des saints, il suit à l'évidence que tous nous le pouvons. « N'est-ce pas magnifique? Le roi vous mande à sa Cour : vous voilà tout heureux, car l'ordre inclut la permission. le Roi des Cieux vous appelle dans le cercle de ses saints : bienheureux précepte! Vous voilà sûr d'y être reçu : vous n'avez plus qu'à obéir. Allez donc, les portes s'ouvriront : on vous attend. »

Il fait bon entendre le P. Lekeux aux prises avec un douteur se tortillant dans tous les subterfuges et toutes les arguties de la paresse spirituelle, charchant par toutes les ruses à échapper aux poursuites et à l'étreinte de la vérité. Le P. Lekeux riposte du tac au tac avec un brio, une verve d'argumentation de l'école, ne laissant pas une objection sans victorieuse réplique, traquant le fuyard jusqu'à ce qu'il l'ait débusqué de toutes ses positions, jusqu'à ce qu'il lui ait enfoncé dans l'esprit cette vérité capitale qu'en définitive la sainteté requise de tous est la bonne volonté, la volonté sérieuse d'y tendre, la volonté virile, intrépide de se conformer toujours et en tout au divin vouloir.

Comme l'auteur est ardent à la stimuler, à la provoquer par l'exemple de ceux qui ne semblaient pas du tout prendre le chemin de la sainteté et cependant en sont devenus les héros. « Quand on voyait par les rues d'Assise le jeune François passer en tête des cascadeurs de la ville, chantant à plein gosier au son de sa guitare, avec pas mal de vin mousseux dans le nez, ne songeant qu'à rire et à faire la fine jambe, si quelqu'un eût prédit que cet écervelé serait une des plus pures figures de saint de l'Eglise, on l'eût traité d'humoriste. »

Voilà un échantillon de sa manière familière, pleine d'allant, désinvolte et piquante, assaisonnée de mots spirituels, mais où vibre toujours l'âme de l'apôtre.

Il a raison de la pusillanimité de ceux qui se retranchent derrière leur impuissance congénitale pour décliner le commandement de la sainteté en mettant en pleine lumière que l'œuvre de notre sanctification est une entreprise surnaturelle, où Dieu est comme « le généreux bailleur de fonds, multimillionnaire, prêt à tout et à fournir des capitaux illimités ». Il a sur « la grande ressource » qu'est la prière des considérations fortes et entraînant. Manifestement, puisque Dieu est Amour, il est le Don par essence « le Bien est diffusif de soi » et notre prière consiste bien moins à Le fléchir qu'à ouvrir et disposer nos cœurs à recevoir ses largesses. Il n'en est pas qu'Il répande avec plus d'opulente libéralité que les grâces de sanctification.

Qu'est-ce donc que la sainteté? Le P. Martial Lekeux la déloge prestement de ses positions arbitraires, pour la faire tenir dans l'identification de la volonté avec Dieu par l'amour. Et certes cette volonté, fût-elle ancrée en Lui, ressemble à un capitaine retranché dans une citadelle imprenable, mais la ville, à ses pieds, est infestée d'ennemis. La citadelle ne sera prise que si elle capitule. Notre volonté est couverte d'une double et infranchissable muraille, la liberté et la grâce de Dieu. Elle ne tombera que si elle y consent, tout le reste de notre être fût-il assailli par les passions, les démons, les hommes, les événements. Elle reste inviolable tant qu'elle ne signe pas une reddition, et c'est dans cette citadelle qu'est réfugié l'amour.

Se rendant compte de notre mécanisme psychologique, l'auteur comprend à merveille que pour dresser la volonté, pour l'affermir, pour la rendre maîtresse des instincts, maîtresse conquérante et invincible, il faut lui présenter fortement les raisons de vouloir, « pour activer l'intention, observe-t-il avec finesse, il faut agir sur l'attention ». D'où vient l'effroyable égarement de nos vies qui se détournent de notre Fin suprême et se précipitent vers le périssable et l'éphémère? Comment s'explique cette aberration de croyants au ciel qui font litière du bonheur idéal et sans fin pour se jeter goulûment sur les basses jouissances de la terre? On peut répondre, sans risque d'erreur, qu'ils sont distraits de leur foi, car il y a en nous une formidable faculté de distraction. De combien de têtes remplies, débordantes de petites ou graves préoccupations Dieu n'est-il pas absent? A quoi s'ajoute que, emporté par le vertige de l'infini, l'esclave de la passion ne voit plus dans l'univers que son objet qui le fascine et l'envoûte.

De là l'impérieuse nécessité de la réflexion, du retour sur soi, du quart d'heure de méditation sur cette question capitale : Que suis-je venu faire ici-bas?, sur la tragique bifurcation de la destinée éternelle qui peut s'ouvrir à chaque instant. « La terre, a dit un prophète, est plongée dans la désolation parce qu'il n'est personne qui médite en son cœur ». Le fervent fils de saint François s'évertue à montrer que de se bourrer le crâne de vérité est l'unique remède contre la fatale puissance de l'oubli.

Il narre, à cette occasion, de façon plaisante qui rappelle un peu trop, peut-être, les allures du curé Pecquet, la transformation de François-Xavier.

« Saint Ignace de Loyola, étant à l'Université de Paris, s'était mis à persécuter le jeune François-Xavier et l'assommait de sa fameuse question : « Que sert à l'homme de gagner l'univers » s'il vient à perdre son âme? » Cela ne prenait pas, mais pas du tout, et le seul résultat était d'agacer prodigieusement l'étudiant. « Que sert à l'homme...? reprenait Ignace avec un entêtement » tout espagnol. — La barbe!... bougonnait François. — Que sert à l'homme...? — Eh? assez! sermonneur! » Or Ignace l'obséda si bien de sa formule qu'une belle nuit elle revint d'elle-même à l'esprit de Xavier, et avec tant de force que le cri s'échappa, irrésistible : « C'est tout de même vrai! » Il était converti, l'étincelle avait jailli du briquet. »

A l'obsédante oraison qui finit par implanter dans l'esprit le plus rétif le clou de la vérité s'ajoute la réception quotidienne du sacrement qui est le réconfort, le tonique par excellence de la volonté.

Sur la stratégie à la Foch pour triompher du péché, sur la tactique du renoncement, le P. Lekeux n'invente rien sans doute, mais il rajeunit ces thèmes par ce tour original de l'expression, toujours pétillante et cavalière.

Parmi les armes spirituelles dont il préconise le maniement, il ne manque pas de signaler le « Oui » du petit Guy de Fontgallant, ce oui de l'acceptation de toutes les croix, ce oui que cet enfant su dire pour accepter la mort. Il y a aussi la recette magique inscrite dans leur carnet des petits retraitants de la Croisade eucharistique, comme le raconte l'abbé Poppe : « N. P. S. P., quoi qu'il advienne, quelque tuile qui vous tombe sur la tête : Ne Pas Se Plaindre. » A ceux qui, malgré cela, sentiraient bouillonner leur cœur, il recommande de dire oui quand même, rappelant par l'exemple de Turenne qui avant la bataille tremblait comme une petite fille, mais y allait quand même, que ce oui, même prononcé du bout des lèvres, correspond au tréfonds de l'âme, « ce qui reste de volonté libre : la fine pointe qui surnage dans la tempête, la bonne volonté. »

Abordant dans les derniers chapitres l'aspect positif de la charité, le P. Lekeux étudie l'exercice de la charité par la pratique

des vertus et par l'oraison, plaçant ainsi en regard la vie active et la vie contemplative, ou, selon saint François de Sales, l'amour effectif et l'amour affectif.

Sur la méthode à suivre dans l'oraison, le P. Lekeux professe une remarquable largeur d'esprit, estimant la meilleure, qu'elle soit l'ignatienne ou la sulpicienne, celle qui convient le mieux au tempérament spirituel. Ceux-là que rebuterait l'oraison méthodique, il les renvoie à Augustin et à Cassien pour apprendre d'eux comment priaient nos pères; et finalement il leur recommande l'école franciscaine où le Poverello leur fera respirer ces deux fleurs de son enclos mystique : la simplicité et le séraphique amour.

Deux méthodes aussi pour l'extirpation des défauts et l'acquisition des vertus : l'exercice qui se fonde sur l'examen particulier prend à partie chaque défaut, chaque vertu; l'accroissement de la charité qui déracine le mal et développe le bien : le vol au moteur ou le vol plané. La sagesse est d'allumer le moteur ou de faire du vol plané selon les circonstances, l'aviateur qui, de parti pris, ne voudrait que de l'un ou de l'autre n'aboutirait qu'à se casser le nez.

Après avoir donné les plus judicieux avis pour la garde de la paix du cœur aux âmes troublées et scrupuleuses — et tout ici est imprégné de la suavité franciscaine — l'auteur célèbre les triomphes de la bonne volonté, à la condition de la persévérance, la vertu magique, celle qui fait des miracles. Il offre pour la pratiquer d'excellentes recettes, celle de faire chaque jour une petite économie de mérites, à l'instar des Rothschild amassant ainsi pièce par pièce une grosse fortune, celle aussi du socialiste Liebknecht : « Il faut viser l'impossible pour atteindre le possible », sous la formule amenée : « Il faut tendre au delà du but pour y parvenir. » C'est le procédé de l'artilleur (c'était l'arme de l'officier Lekeux), il ne pointe pas sa pièce sur l'objectif : la pesanteur aidant, le projectile irait se ficher en terre. Il relève le canon, vise beaucoup plus haut : l'obus lancé dans le ciel décrit sa trajectoire et retombe vers le but.

Faites de même, visez haut, tenez compte de la pesanteur d'âme qui ramène toujours le réel en deçà de l'idéal. Le point de mire nous fut donné par le Christ : *Comme votre Père est parfait*. Visez Dieu, pointez vos âmes dans le ciel. Bons artilleurs, vous toucherez au but.

J. SCHYRGENS.

La Semaine

(Suite de la page 2).

aurait tous les torts, que, pour l'Europe, leur importance serait très différente de torts prussiens identiques. L'Europe et le monde ne sont pas composés de personnes morales et juridiques de même qualité. Les peuples sont pétris par des siècles d'histoire; des génératrices très différentes ont fait les nations très dissemblables. L'oublier ou le nier conduit aux plus cruelles expériences.

Ceci dit, ajoutons que si l'Allemagne prussifiée subissait l'injustice, nous serions de ceux qui réclameraient, pour elle, justice! Mais cette Prusse a accumulé les violations du Droit. Pourquoi M. Struye et ses pareils ont-ils toujours été moins intransigeants pour elle qu'ils ne le sont en ce moment pour l'Italie?

Oui, nous sommes pour la Justice, toujours et partout, mais la question est précisément de savoir si, en ce moment, l'Italie n'est pas en droit de réclamer justice et équité. Toute la question est de savoir si l'Italie, malgré le verdict de Genève, fait réellement, malgré le droit formel, une guerre d'agression. Le faux universalisme juridique a fait commettre à Genève une monstruosité. Nous avons essayé de le montrer ici. M. Paul Struye,

qui nous lit, passe en haussant les épaules, dédaignant de répondre à ce qui est autre chose qu'un texte juridique... Cinquante Etats ayant défini l'agresseur : quelle pitié — se dit-il — que de voir un pauvre ignorant oser mettre en question une sentence aussi nette!...

* * *

M. Paul Struye trompe ses lecteurs en affirmant que Carlo Delcroix est venu faire le procès du gouvernement belge. Cela n'est pas vrai et il ne le dirait pas s'il avait assisté à cette conférence qui fit une si profonde impression sur ceux qui l'entendirent. Avec une modération admirable, le héros italien a montré les droits méconnus de son pays, comme au début de la guerre, les Laurent et les Destree s'en furent expliquer à des auditoires italiens l'iniquité faite à la Belgique... avec l'espoir de modifier la politique du gouvernement italien d'alors. Qu'on lui réponde donc au lieu de se borner à prétendre, comme le fait la *Libre Belgique* dans son compte rendu, « qu'aucun de ses arguments pour justifier l'agression italienne contre l'Ethiopie, ne peut résister à l'examen froid et impartial »! Il n'est pas vrai non plus que les protestations de l'auditoire furent surtout le fait d'Italiens. C'étaient des Belges authentiques, des officiers, des avocats, beaucoup d'anciens combattants, outrés par le mal fait à Genève, et par le traitement infligé à l'Italie qui manifesta leurs sentiments. La grande majorité de cet immense auditoire était nettement antisantionniste. D'ailleurs, la motion votée le lendemain par les dirigeants et les conseils d'administration de la plupart des organisations d'anciens combattants ne le prouve-t-elle pas à l'évidence? Les chefs, entourés des membres de leurs conseils d'administration, des groupements : l'Association des Mères et Veuves de guerre, la Fédération nationale des Invalides (F. N. I.), la Fédération nationale des Combattants (F. N. C.), l'Amicale des Officiers de la Campagne 1914-1918 (A. O. C.), l'Union nationale des Officiers invalides de guerre (U. N. O. I. G.), l'Union des Fraternelles de l'Armée de campagne (U. F. A. C.), la Fédération des Croix de Feu, la Fédération des Volontaires (F. N. V.), la Fédération des Prisonniers de guerre (F. N. P. G.), l'Amicale des Anciens de l'Yser, ont marqué nettement que les sanctions étaient à tout le moins prématurées et hâtives. « Ils souhaitent une solution équitable qui reconnaisse les droits de l'Italie... »

L'Union belge pour la Société des Nations eût fait œuvre autrement utile en mentionnant dans son manifeste l'existence de ces droits...

La place nous fait malheureusement défaut pour parler cette semaine de politique intérieure, du parti catholique, de la manifestation « rexiste », du Congrès de la Ligue des travailleurs chrétiens. A la semaine prochaine.

Caisse Hypothécaire Anversoise		
Société Anonyme	Fondée en 1881	Registre du Commerce d'Anvers n° 115
CAPITAL : frs. 40.000.000		
RÉSERVES : frs. 67.729.992,79		
FONDS SOCIAL : frs 107.729.992,79		
Siège Social : ANVERS		Siège de Bruxelles
35, rue des Tanneurs - 24 place de Moir		44, Boulevard du Régout, 44
Tél. N° 302.30-302.31		Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64
SUCOURSALA DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101		
PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR		
Obligations Foncières :		
Caisses d'Épargne : Intérêts 3,05 %, 4,20 % et 4,80 % NETS		
Agences dans les villes et les principales communes du Pays		
LOCATION DE COFFRES-FORTS		
		67

U. WILLIAME-TIMBRES

Rue du Midi, 5, BRUXELLES-Bourse
Téléph. : 12.76.27 C. Ch. Post. : 218.424

Achat comptant DE Collections de Timbres DE TOUTE IMPORTANCE

Organisation de ventes publiques aux enchères
Conditions exceptionnelles sur demande

ÉVALUATION ————— **EXPERTISES**

Prochaine Grande Vente publique
les 7-9-10 décembre prochain

d'une importante collection générale comprenant les
PLUS GROSSES RARETÉS D'EUROPE

(Double de Genève, 4 de Vaud, 108 p. Moldavie, 3 pf. Saxe, etc.)

Catalogue descriptif et illustré gratis et franco sur demande

Pour tous renseignements s'adresser à notre magasin de détail :

5, rue du Midi, BRUXELLES
ou téléphoner au 12.76.27

" PATRIA "

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1. THEATRE PATRIA

740 places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.

2. Salle des CONFÉRENCES

225 fauteuils

Estrade et installation pour projections lumineuses.

3. Vaste HALL avec buffet

400 mètres carrés.

Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).

4. Locaux spacieux et confortables

Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) **Coffres-Forts**

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;
Parvis St-Gilles, St-Gilles ;
Square Saintelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;
Place Liedts, 18, Schaerbeek ;
Rue du Bailly, 79, Ixelles